

Hebdomadaire
du Parti ouvrier
indépendant démocratique

Pour le socialisme,
la République et la démocratie

Pour l'Internationale ouvrière

LA TRIBUNE DES TRAVAILLEURS

Tribune libre de la lutte des classes

N°406
Mercredi 13 septembre 2023
1,50 euro - (soutien : 2 euros)

Vous êtes
6 927
abonnés à recevoir
ce numéro

Contre l'inflation

Indexation des salaires sur les prix !



L'ÉDITORIAL Par Daniel Gluckstein

Sans elle ? Oui, sans elle !

« La "bourgeoisie" se défend durement ? Oui, mais on ne peut faire sans elle. » Ainsi s'exprime (dans *L'Opinion*) Éric Le Boucher, chroniqueur à ses heures aux *Échos*.

« Durement » ? C'est le moins qu'on puisse dire : cette phrase conclut un article sur le coup d'État de Pinochet au Chili en 1973 qui provoqua, est-il écrit, « 3 000 morts ou disparus et plus de 38 000 personnes torturées » et instaura « une des pires dictatures de la région » !

« Durement », donc...

« Sans doute », reconnaît l'auteur, la finance américaine » a-t-elle joué un rôle dans le coup d'État tout comme « des entrepreneurs de la "bourgeoisie" ». Mais pour lui, les vrais responsables du coup d'État, « ce sont les idées "de gauche généreuse" de relance par la consommation, de blocage des prix ou de nationalisation ».

Revendications modestes, on en conviendra. Mais les capitalistes y virent une telle menace qu'ils décidèrent de se défendre « durement » !

De cette justification éhontée du massacre chilien, Le Boucher conclut : « Les vieilles recettes d'antagonisation du travail et du capital ne conduisent qu'au conflit et à l'impasse. » Là, il ne s'agit plus du Chili de 1973, mais du monde d'aujourd'hui. On sent Le Boucher tenté par l'instauration d'un régime où la lutte des classes serait officiellement proscrite, un régime corporatiste où les travailleurs privés de droits et d'organisations seraient soumis à la « corporation » organisée avec les patrons sous l'égide de l'État. Corporatisme qui conduit tout droit au fascisme, l'histoire nous l'apprend.

Aujourd'hui, la domination de la bourgeoisie – c'est-à-dire la survie du système capitaliste – se fait au prix de la destruction de millions d'êtres humains chaque année, victimes des famines et des guerres, de la surexploitation, de la misère et des déplacements forcés, du dérèglement climatique et de ses conséquences, mais... « on ne peut pas faire sans elle »...

N'en déplaise aux Le Boucher et autres plunitifs sans conscience, les travailleurs

précipités toujours plus bas par un système capitaliste qui ne connaît d'autre loi que le profit n'ont pas le choix : se battre pour les revendications les plus élémentaires, sans crainte de se heurter à la bourgeoisie et à ses gouvernements.

Sans crainte, oui ! Car « on peut faire sans elle » ! La bourgeoisie possède les moyens de production, mais elle ne peut rien sans la classe des producteurs qu'elle exploite. Les producteurs, eux, à condition de prendre entre leurs mains les moyens de production, peuvent tout faire sans la bourgeoisie, cette classe de parasites et de spéculateurs juchés sur leurs montagnes de profits.

Le combat aujourd'hui pour le blocage des prix et l'indexation des salaires emprunte une voie qui, demain, verra les travailleurs organiser eux-mêmes l'économie et la vie sociale afin que les richesses produites par tous bénéficient à tous.

Comme le dit *L'Internationale*, le chant du mouvement ouvrier, « combien de nos chairs se repaissent... Mais si les corbeaux, les vautours, un de ces matins disparaissent, le soleil brillera toujours. »

Actualité

Hôpitaux : le discours officiel et les faits

Page 4

Correspondances lutte de classe

SNCF (Marseille),
Intermarché (Champigny),
école Dubreuil (Paris)...

Page 5

Actualité politique

Macron sous les huées

Page 6

Rentrée scolaire

Gabriel Attal, ministre
du mensonge

Page 7

La Page des jeunes

Pourquoi nous
défendons les diplômes
et les qualifications

Page 9

Dossier

Vous qui prenez le
train... la « délégation
de service public »,
ce n'est pas le service
public

Page 10

International



États-Unis À la veille
de la grève dans
l'automobile

Page 11

Une fatalité ?

UNE LÉGENDE TENACE, entretenue par les patrons, veut que l'augmentation des salaires provoque automatiquement l'inflation. Selon cette légende, ce sont les augmentations de salaire qui entraîneraient une hausse des coûts de production que les entreprises - les pauvres ! - seraient contraintes de répercuter à leur tour sur les prix de vente pour conserver leurs marges. Et le processus s'autoentretiendrait car, face à la hausse des prix, les travailleurs réclameraient de nouvelles hausses de salaire. En un mot, les travailleurs seraient responsables de l'inflation.

Pur mensonge ! Même le Fonds monétaire international (FMI), dominé par les grandes puissances capitalistes et en particulier les États-Unis, qui accorde des prêts aux États en échange de plans d'austérité draconiens, fournit des chiffres qui prouvent le contraire.

Ainsi, selon le FMI, l'inflation est en grande partie alimentée par la hausse du profit des entreprises (étude publiée le 26 juin).

Car quand les prix augmentent, il faut bien que les profits supplémentaires aillent quelque part. Et ces deux dernières années, en Europe, ils sont allés directement dans les poches des entreprises.

Le FMI explique que « les coûts d'importation ont augmenté après l'invasion de l'Ukraine par la Russie et que les entreprises ont plus que répercuté cette hausse auprès des consommateurs ». Plus que répercuté... Vendre plus cher, beaucoup plus cher, a donc permis aux entreprises de gagner encore plus d'argent.

En chiffres, depuis 2022, la hausse des profits est responsable de 45 % de l'inflation et l'augmentation des coûts de l'énergie de 40 % (produit de cette même mécanique).

Le FMI conclut son étude ainsi : « Les entreprises européennes ont jusqu'à présent été mieux protégées que les travailleurs contre le choc négatif des coûts. » C'est le FMI qui le dit !

Non, l'inflation n'est pas une fatalité. L'inflation, c'est l'arme des patrons qui permet aux capitalistes, au nom des crises et des guerres, de s'en mettre plein les poches en exploitant toujours plus les travailleurs.

Christel Keiser



Gouvernement

Les marges des entreprises explosent

EN 2023, les capitalistes peuvent dormir sur leurs deux oreilles. 2023 est en effet l'année record pour le montant des dividendes (part du bénéfice de l'entreprise) versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 (46 milliards d'euros - lire notre précédent numéro). Il faut dire que les patrons ont été bien aidés par le gouvernement qui a diminué de 50 % leurs impôts de production et qui n'a pas lésiné sur les aides qu'il leur a accordées pour atténuer la hausse des prix du gaz et de l'électricité.

2023 est aussi une année record pour les marges des entreprises, c'est-à-dire la différence entre le prix de vente et le coût de revient des produits vendus.

Ainsi, le taux de marge des entreprises non financières a augmenté pour le troisième trimestre consécutif et s'élève à 33,2 % fin juin 2023. Et encore, c'est une moyenne puisque ce taux s'élève à 70 % pour les fournisseurs d'énergie et à 48 % pour l'industrie agroalimentaire !

Cette augmentation correspond à 1,6 point de plus qu'en 2018, avant la crise du Covid. Concrètement, ce sont des milliards d'euros supplémentaires qui tombent dans l'escarcelle des capitalistes,



extorqués grâce à la surexploitation des travailleurs.

Pour atteindre de tels taux de marge, les entreprises utilisent tous les moyens et notamment : la répercussion des hausses de coûts sur les clients (entraînant la flambée des prix), la réduction des coûts d'achat auprès de leurs fournisseurs... et surtout le blocage des salaires. Ce qui, en période d'inflation, réduit drastiquement le pouvoir d'achat des travailleurs et de leurs familles.

C. K.

Treize fois plus rapide...

Selon une étude de la Confédération européenne des syndicats (CES), les versements de dividendes aux actionnaires augmentent jusqu'à treize fois plus rapidement que les salaires des travailleurs dans certains pays européens.

Pour l'ensemble des pays, l'augmentation des dividendes s'élève à 10 % - soit le double du taux de croissance des salaires - pour atteindre un niveau record de 184,5 milliards de dollars.

Pour la deuxième année consécutive, les actionnaires ont obtenu des revenus exceptionnels grâce à la hausse des bénéfices.

Un repas sur deux

46 % des étudiants ont déjà sauté un repas à cause de l'inflation, selon une étude publiée le 12 septembre par l'association Cop1, en partenariat avec l'institut Ifop.

Selon la même étude, 43 % d'entre eux confient aussi se priver de certains produits d'hygiène.

Concernant le logement, un quart des étudiants interrogés expliquent qu'il reste moins de 50 euros sur leur compte en banque une fois le loyer et les charges payés.

EXPLOSION DES BÉNÉFICES, dividendes et marges du côté des patrons, aggravation sans précédent des privations du côté des travailleurs et de leurs familles en conséquence de la flambée des prix et du blocage des salaires : tel est le constat établi en cette rentrée par tous les baromètres, études et sondages.

Le dernier en date est le 17^e baromètre de la pauvreté et de la précarité Ipsos/Secours populaire (6 septembre). Il alerte sur « une situation plus préoccupante que jamais de par l'intensité de la pauvreté et aussi à cause de l'ampleur de la population touchée ».

Une situation qui continue d'empirer en 2023 après une année 2022 « déjà marquée par une forte dégradation ».

Ainsi, les difficultés pour assurer les dépenses courantes (soins, besoins des enfants, énergie et alimentation) ne cessent de s'aggraver pour toute la population (et pas seulement pour les plus pauvres).

Les soins : 45 % des personnes interrogées se sont retrouvées dans l'incapacité, absolue ou partielle, de payer certains actes médicaux.

L'alimentation : 43 % d'entre elles se privent, au moins partiellement, de fruits

et de légumes frais. Une sur trois n'est pas toujours en capacité de se procurer une alimentation saine en quantité suffisante pour manger trois repas par jour. Elles sont 36 % à se priver pour que leurs enfants ne se retrouvent pas devant une assiette vide... La privation la plus répandue porte sur la viande.

Les factures d'électricité et de chauffage : 45 % des personnes interrogées rencontrent des difficultés à les payer, soit près de 20 % de plus par rapport à 2020 ! On imagine ce qu'il en sera avec l'arrivée de l'hiver et aussi quand le bouclier tarifaire sur l'électricité aura été totalement supprimé par le gouvernement.

Besoins des enfants (fournitures scolaires, vêtements, cantine) : près d'une famille sur deux rencontre des difficultés à intégrer ce type de dépenses dans son budget.

La situation est encore aggravée quand les foyers disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté (moins de 1 102 euros pour une personne seule). Ils sont 63 % à ne pas pouvoir payer certains actes médicaux.

Et demain, ça devrait être pire. **Le prix des carburants s'envole...** et Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, exclut toute nouvelle aide car « ce n'est pas raison-



Distribution alimentaire à Paris en 2020

e des patrons



d'affameurs !

nable au niveau du budget ». La ministre de la Transition énergétique devait recevoir le 12 septembre les distributeurs de carburants pour les convaincre de prolonger au-delà du 31 décembre leur plafonnement de tous les carburants à 1,99 euro. Tout dépend donc du bon vouloir des multinationales...

Pierre Chasseray, délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes, s'indigne : « Celui qui gagne le plus d'argent, c'est l'État ! » Il dénonce les deux princi-

pales taxes : la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques qui représente entre 0,60 et 0,70 euro par litre et la TVA à 20 %. L'association demande la baisse de cette TVA, car elle estime à juste titre que « plus le prix du baril augmente, plus l'État gagne de l'argent ».

Gaver les riches, appauvrir et affamer les travailleurs et leurs familles, telle est la politique délibérée du gouvernement Macron-Borne-Le Maire. ■

Christel Keiser

Pour un plan ouvrier de lutte contre l'inflation

Des propositions du POID soumises à la discussion

1. Face à l'inflation, deux mots d'ordre d'urgence : blocage des prix et augmentation générale des salaires (avec rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis vingt ans, environ 25 %).

2. FO et la CGT avancent le mot d'ordre d'« échelle mobile des salaires » pour leur indexation automatique sur les prix. C'est juste. Pour l'imposer :

Organisation (avec les syndicats) de comités de travailleurs de contrôle des prix, centralisant ce contrôle de manière indépendante de l'État à l'échelle nationale.

Exiger l'inscription dans tous les accords collectifs de la clause d'indexation automatique.

3. Établir les faits sur la situation et ses responsables :

Appel aux travailleurs de la banque pour l'ouverture des livres de compte des banques.

Même proposition dans tous les secteurs : ouverture des livres de compte des multinationales de la distribution, de l'agroalimentaire, de l'énergie, du pétrole... de tous les secteurs à l'origine de la flambée des prix.

4. Toute lutte de classe a comme enjeu le partage des richesses produites.

Retour à la Sécurité sociale des cen-

taines de milliards d'euros d'exonérations accordées aux patrons.

Confiscation des profits spéculatifs, des dividendes.

Affectation des 413 milliards de la loi de programmation militaire aux besoins des masses travailleuses et de la jeunesse.

5. Si les patrons résistent, ne pas hésiter à mettre en avant le mot d'ordre de nationalisation sans indemnité ni rachat des grands secteurs industriels et à s'opposer à toute délocalisation.

Ce plan de lutte repose à chaque étape sur l'organisation des travailleurs pour le réaliser. Au bout du compte, il pose la nécessité d'un gouvernement des travailleurs. Et d'un parti des travailleurs. ■



Elles veulent la prime « pouvoir d'achat* », l'obtiennent... ... et elles exigent plus

Ville de Paris

FIN AOÛT, des agentes de la Ville de Paris interpellent leur délégué syndical : elles veulent la prime « pouvoir d'achat ».

Ces onze agentes d'un service se réunissent et écrivent, avec le délégué syndical CGT, une lettre adressée à la maire Anne Hidalgo, à l'ensemble des organisations et à tous des agents de la Ville.

Elles insistent sur la question suivante : « Il faut bien écrire dans le courrier que l'inflation touche tout le monde. »

À peine la réunion terminée, les agentes font contresigner le courrier à l'ensemble de leurs collègues. Elles le font passer à des collègues dans d'autres services, aux collègues qui travaillent dans les crèches où elles vont chercher leurs enfants... En une semaine, plus de 500 signatures sont recueillies.

Les conditions sont réunies pour aller chercher la prime chez Hidalgo. Une deuxième réunion est convoquée.

Mais, quelques heures avant qu'elle ne se tienne, à la surprise de tous, la municipalité annonce qu'elle s'engage à verser la prime. Elle annonce également d'autres mesures salariales non négligeables (augmentation des autres primes de 6 %, tous les promouvables seront promus pour les catégories B et C...).

La réunion commence. Les agents sont bien sûr satisfaits et la discussion s'engage. Mais, très vite, un collègue demande : « Si l'inflation continue, la prime continue-t-elle ? » Les collègues répondent que non, il faudra la redemander l'année prochaine. Alors, les remarques fusent : « Le problème des primes, c'est que ça ne compte pas pour la retraite ! » ; « c'est le point d'indice qu'il faudrait augmenter » ; « ce week-end, le gouvernement a fait des annonces sur la réforme de la rémunération des fonctionnaires, il parle de prime, mais pas de point d'indice » ; « c'est ça qu'il faudrait, l'augmentation des salaires ».



Rassemblement d'agents de la Ville de Paris - septembre 2022

PHOTO CGT

Décision est prise de rédiger une lettre de remerciements aux 500 collègues signataires ainsi qu'un compte rendu de cette réunion.

Dans la foulée, la discussion se poursuit avec plusieurs collègues : « Ça pose quand même un problème qu'une maire de gauche se félicite de mesures annoncées par le gouvernement pour faire face à l'inflation... » ; « je suis délégué syndical, aujourd'hui, je suis avec vous, hier, j'étais avec les conducteurs, demain, avec les élagueurs et les bûcherons. Chacun y va de son côté, mais il faudrait y aller tous ensemble ! »

L'appel des hospitaliers de Marseille pour une rencontre pour l'unité pour en finir avec Macron et sa politique circule. On en discute.

Sur cette base, quatre collègues sont mandatés par les huit présents pour participer à cette rencontre qui aura lieu le 30 septembre. Ils y expliqueront le combat mené pour l'obtention de la prime, comme une composante du combat d'ensemble contre l'inflation, pour l'augmentation des salaires, contre la politique d'austérité de Macron. ■

Correspondant

* Prime facultative de 300 à 800 euros, destinée aux agents de la fonction publique ayant les plus bas salaires.

Échelle mobile des salaires



Frédéric Souillot, secrétaire général de FO, s'est prononcé en faveur d'une baisse des taxes sur les carburants. Il préconise le rétablissement de « l'échelle mobile des salaires qui existait jusqu'au milieu des années quatre-vingt où les salaires étaient indexés sur l'inflation » (Le Progrès, 9 septembre).

La CGT revendique aussi « la remise en place d'une échelle mobile des salaires, c'est-à-dire l'indexation automatique de tous les salaires sur le coût de la vie ». Elle demande que le Smic soit augmenté à 2 000 euros brut. ■

Conférence sociale

Macron convoque les syndicats

MACRON, lors de sa rencontre avec les chefs de parti, a fait valider sa proposition d'organiser une « conférence sociale » sur « les carrières et les branches situées sous le salaire minimum ».

Pour le Medef, il ne faut pas que les discussions aient « une répercussion sur l'ensemble des grilles salariales ». Pour Luc Mathieu, secrétaire national CFDT, il s'agit à cette occasion de « repenser les échelles de classification », de « remettre à plat tous les systèmes de classification ». Ces propos ne manqueront pas d'alarmer les militants ouvriers, car l'expérience instruit. On sait par exemple ce que la refonte des conventions collectives de la métallurgie a donné. Même si le patronat n'a pas obtenu tout ce qu'il voulait, le résultat est là : plus de seuils d'accueil* en fonction des diplômes, salaire minimum conventionnel applicable quasiment individualisé en fonction du poste occupé (selon un système de classification complexe difficile à maîtriser), introduction de critères comportementaux, etc. Belle « mise à plat » !

Macron voudrait imposer un cadre contraint aux rencontres entre syndicats et organisations patronales ce qui serait contraire à la libre négociation. Son ministre du Travail, Olivier Dussopt, a sans perdre de temps commencé à rencontrer les dirigeants des confédérations ouvrières et des organisations patronales en bilatérales afin, selon lui, de « faire un point sur les chantiers de la rentrée et préparer la conférence sociale ».

Charles Ollivier

* Classement du salarié embauché en fonction de son diplôme donnant droit à un salaire conventionnel minimal.

Répression antisyndicale

« Une attaque en règle contre le syndicalisme »

Rassemblement de soutien au secrétaire général de la Fédération CGT mines-énergie

SÉBASTIEN MENESPLIER, secrétaire général de la Fédération CGT mines-énergie et membre du bureau confédéral, était convoqué par la gendarmerie le 7 septembre. Cela au titre de ses responsabilités syndicales qui l'avaient amené à appuyer des actions lors de la mobilisation pour la défense des retraites (voir son interview dans *La Tribune des travailleurs*, n° 404, 30 août).

Des centaines de militants, principalement CGT, se sont rassemblés ce jour-là devant le siège de la gendarmerie à Montmorency (Val-d'Oise).

Ils expliquent pourquoi.

Un militant CGT Jura : « Macron fait ce qu'il veut. Pourquoi ? Ne serait-ce pas la division qui permet à un minoritaire de faire ce qu'il veut ? J'appartiens à un comité de défense de la santé dans le Jura. Ce n'est pas la même chose, mais il faudrait que tout converge contre Macron, qui est dangereux. »

Un militant FO hospitalier : « C'est une convocation par rapport aux actions de contestation contre la réforme des retraites. C'est pour nous faire fermer le clapet, pour faire peur, empêcher les jeunes de se mobiliser, de se syndiquer. C'est le droit à la liberté de se défendre qu'il faut défendre. C'est Macron et tout le système qui est à revoir. »

Un militant de Moselle : « Nous sommes aux côtés de notre camarade secrétaire fédéral. C'est une attaque en règle contre le syndicalisme et contre le droit de grève. C'est une décision politique. Tout un arsenal judiciaire est mis en place. Des camarades de la CGT énergie ont été convoqués par la cellule anti-terroriste, quatre-vingt-seize heures de garde à vue. »

Jérémie, de Lille, avec des camarades de Haute-Vienne, du Calvados : « Rien que dans le secteur de l'énergie, il y a eu 400 convocations, que ce soit la gendarmerie auprès de la police ou bien des commissions de discipline. Certains camarades ont même été licenciés. Nous sommes solidaires de notre camarade Sébastien et de tous les camarades qui sont en butte à la répression antisyndicale. »

Correspondants

Hôpitaux

163 services des urgences ont fermé au cours de l'été

Quand les faits heurtent le discours officiel



À Bordeaux cet été

LEMINISTRE DE LA SANTÉ, Aurélien Rousseau, est content de lui : l'hôpital « a fait face cet été ». « Je ne veux pas tout repeindre en rose, mais cette année, nous avons été capables de mieux anticiper les difficultés » (6 septembre, universités d'été de la Fédération hospitalière de France).

On a envie d'entendre « Tout va très bien, Madame la Marquise... » Hélas, la chanson poursuit : « Mais cependant, il faut que je vous dise... »

- 70 % des Smur (structures mobiles d'urgence et de réanimation), les véhicules d'urgences et de réanimation avec, à bord, un médecin, un infirmier et un ambulancier, n'ont pas pu fonctionner en continu cet été.

- Les urgences de l'hôpital d'Aubenas (Ardèche) ferment à nouveau toutes les nuits du mois de septembre.

- Fermées depuis le 7 août, les urgences pédiatriques du CHU de Saintes (Charente-Maritime), qui devaient rouvrir le 1^{er} septembre, resteront fermées jusqu'au 30 septembre. « Et je ne sais même pas si on pourra le tenir », s'inquiète Dominique Cambon, responsable médical pédiatrie au CHU : « Que fait notre ministre de

la Santé ? Que fait notre président ? Ils nous disent que tout va bien... » Chaque année, les urgences pédiatriques de Saintes accueillent en moyenne 8 000 enfants. Un afflux que les douze spécialistes de ville ne pourront en aucun cas prendre en charge.

- Les urgences de l'hôpital de Montaigu (Vendée) ferment pour près d'une semaine à partir du 11 septembre.

- Au CHU de Brest (Finistère), des interventions chirurgicales sont reportées faute de médecins anesthésistes.

- Au moins 163 services des urgences ont fermé au cours de l'été, dont 43 % à plus de dix reprises, selon une enquête publiée par Samu-Urgences de France, qui parle de dégradation « sans précédent ».

- La Fédération hospitalière de France (FHF) publie une enquête : dans 40 % des établissements, la situation au sein des urgences hospitalières s'est dégradée.

- Le professeur de médecine et urgentiste Frédéric Lapostolle, de l'hôpital Avicenne à Bobigny (Seine-Saint-Denis), dénonce : « Les patients ont une perte de chance. Le person-

nel a le sentiment d'être maltraitant, et c'est pour ça qu'il s'en va. » Avec « 20-25 % des lits fermés dans l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) », la situation s'enlise. « C'est un château de cartes, quand une carte tombe, tout le reste se casse la gueule et tout le reste est en train de se casser la gueule. »

- 7 septembre : une manifestation partant de l'hôpital de Carhaix (Finistère) se dirige vers la préfecture « devant les représentants de l'État », car la réouverture totale du service des urgences prévue au 1^{er} septembre n'a pas eu lieu. En début de semaine, 3 000 personnes s'étaient déjà rassemblées. Une quarantaine de pompiers étaient présents pour dénoncer le danger que représentent les transferts de patients vers Brest, Quimper et Morlaix (quarante-cinq minutes en voiture).

- 74 centres du 15 (sur les 100 que compte la France) sont en grève. Jeudi 7 septembre, après plus de deux mois de grève, les assistants de régulation médicale se sont rassemblés devant le ministère de la Santé à Paris et devant les agences régionales de santé. Etc. ■

Louis Milano

30 septembre : rencontre nationale pour l'unité

« Pourtant, le combat dans l'unité paie »

Des hospitaliers de Paris répondent à ceux de Marseille*

BRANCARDIERS, régulatrice, technicien de labo, aides-soignantes, agent de restauration, syndicaliste de l'hôpital Cochin ont rédigé ensemble leur mandat pour la rencontre nationale du 30 septembre à laquelle ils seront présents. Ils rappellent : « Nous avons organisé un comité de préparation à la grève pendant la bataille des retraites. » Puis reviennent sur les conditions de travail : « Il y a encore aujourd'hui 128 lits fermés sur 798. La direction, semaine après semaine, propose et impose la déréglementation des horaires de travail en imposant les douze heures (ou plutôt les douze heures trente avec les transmissions) avec de l'alternance jour et nuit ! » Leur texte relate des témoignages comme celui d'un brancardier en CDD qui a pour ambition de devenir aide-soignant : « Pour obtenir le finan-



Hôpital Cochin à Paris

cement de la formation, je dois être titulaire. Mais ce n'est pas le cas. Vais-je devoir renoncer à une hypothétique stagiairisation et retourner au chômage pour me faire financer par Pôle emploi ? On marche sur la tête ! Que de temps perdu, et ils nous disent qu'ils ne trouvent personne pour travailler à l'hôpital ! » Si la situation est difficile, leur texte poursuit : « Pourtant, le combat

dans l'unité paie. Fin juin, le personnel médical et non médical d'hématologie s'est farouchement battu avec les syndicats FO et CGT pour que le service ne soit pas transféré dans un autre hôpital, et ils ont gagné. L'unité l'a emporté ! » ■

* Ils proposent une « rencontre nationale pour l'unité, pour en finir avec Macron et sa politique », le 30 septembre (lire aussi page 3).

École Dubreuil (Paris)

« Qu'on nous rende ce qu'on nous a pris ! »

Les 4 et 5 septembre, les enseignants de l'école d'horticulture de la Ville de Paris étaient en grève



CORRESPONDANT

Des militants de la CGT expliquent pour La Tribune des travailleurs : Notre école a 150 ans d'histoire et elle a changé de statut en 2019 pour devenir un établissement public avec l'autonomie financière et, depuis, la situation se dégrade. Cela se traduit par un management de plus en plus autoritaire, par une réduction des heures d'enseignement. En trois ans, nous avons perdu trois classes, alors que l'effectif de 300 élèves est resté le même. Avant la réforme du statut de l'école, il y avait vingt-trois enseignants, dont dix-neuf sous statut de fonctionnaire. Aujourd'hui, on a perdu quatre postes et il n'y plus que douze collègues sous statut et sept contractuels sans garantie d'emploi.

La direction favorise les formations qui rapportent de l'argent et réduit la formation initiale, cœur historique de notre école. Elle ne parle plus que de « performances », comme Macron.

Avant les congés d'été, nous avons rencontré la direction de l'école et constaté qu'elle refusait toute négociation sur nos revendications. Alors, on a déposé un préavis de grève. Nous voulons qu'on nous rende ce qu'on nous a pris, nos postes, nos classes, nos heures d'enseignement, et on veut que la direction arrête son management brutal et autoritaire. Des élèves ont commencé à manifester leur solidarité avec notre action. C'est important.

Propos recueillis par nos correspondants

Informés de la préparation de la rencontre nationale du 30 septembre, les militants CGT présents indiquent : « Dans tous les secteurs, on a les mêmes problèmes. On va faire notre possible pour participer à cette rencontre. »

Résidence médicalisée (Paris)

« Dans la ligne de mire du patronat »

Un rassemblement de soutien à une déléguée syndicale

LE 4 SEPTEMBRE, un rassemblement se tient devant la résidence médicalisée COS dans le 19^e arrondissement de Paris. Cet Ehpad dispose de quatre-vingt-seize lits. Des militants CGT expliquent qu'une déléguée, « combative et appréciée de ses collègues », est menacée de licenciement parce que « la direction ne digère vraiment pas son animation d'une grève (il y a deux ans) contre un changement de planning inopiné bouleversant les organisations familiales des travailleurs et, par voie de conséquences, la qualité et la sérénité des services ». L'activité syndicale s'oppose à la politique d'embauche d'intérimaires-CDD au lieu d'embauches définitives, à la modification imposée des plannings.

Le rassemblement s'étoffe de syndiqués venus de secteurs très différents (personnels de la Région, de La Poste) car, comme le dit l'un d'entre eux, « c'est bien un certain syndicalisme offensif qui est dans la ligne de mire du patronat en cette période. Il faut faire bloc. »

Correspondant

SNCF (Marseille)

« Quand tu conduis huit heures au lieu de six, l'attention diminue »

Aiguilleurs et conducteurs de train : grèves en rafale pour les salaires et les embauches

WEEK-END des 9 et 10 septembre. Les conducteurs de train (TER) du dépôt de Marseille sont en grève à 95 % (ils avaient déjà fait une grève deux jours début juillet). Ali-Jean Boualam, secrétaire régional du syndicat FO, nous explique : « De nombreux conducteurs de train n'ont pas été remplacés ces dernières années. Les conditions de travail deviennent très pénibles avec des rotations plus nombreuses et des journées de conduite plus longues. Quand tu conduis huit heures au lieu de six sur une journée, l'attention diminue. Cela met en danger les usagers. Nous exigeons le recrutement d'au moins trente conducteurs sur notre dépôt et la revalorisation de nos salaires. Pour l'instant, la direction refuse toute négociation. Alors, nous préparons une nouvelle grève dans les jours prochains, en particulier lors de la venue du pape à Marseille. Les chauffeurs de taxi ont annoncé qu'ils seront également en grève à ce moment-là. »

Lundi 11 septembre. Une quarantaine d'aiguilleurs (80 % du personnel) de la gare Saint-Charles à Marseille sont réunis en assemblée générale avec leurs syndicats CGT et SUD Rail. Alexandra Rodriguez,



TER à quai à Marseille

PHOTO FABIAN C

déléguée SUD, explique pour La TT : « C'est une grève des personnels eux-mêmes. Les syndicats sont là en appui au mouvement. Nous sommes en grève des équipes de jour depuis six jours. La direction a demandé aux personnels d'encadrement de remplacer ces équipes (ils ont la qualification pour le faire). Alors, l'assemblée d'aujourd'hui vient de voter le blocage total des équipes de jour et de travaux de nuit, à compter du 18 septembre. La direction est prévenue. Nous revendiquons des augmentations : une prime de

7 euros par jour de service en respect de notre qualification, de la dangerosité du métier et une prime d'effectif "non tenu" (lorsqu'un collègue prévu à l'effectif est absent, nous faisons le travail avec un effectif incomplet). Cette exigence de prime vise aussi à faire pression sur la direction pour obtenir de vraies embauches. Des primes ? Oui, la classification qui détermine nos salaires est nationale, mais localement, nous pouvons négocier des primes. »

Propos recueillis par nos correspondants

Intermarché (Champigny-sur-Marne, Val-de-Marne)

« Le vase a débordé. On veut une augmentation de salaire ! »

Devant l'entrée de l'Intermarché à Champigny-sur-Marne, les clients sont accueillis par les salariés en grève pour les salaires



CORRESPONDANT

DEPUIS le 1^{er} septembre, les salariés du supermarché sont en grève. Un délégué syndical CGT explique : « À force d'endurer, on a ouvert les yeux. On travaille dans des conditions inacceptables : une chaleur étouffante l'été, sans issue d'air, et l'hiver, on crève de froid. En plus, on fait un double travail. Il y a deux postes pour une seule personne. Alors, on nous demande d'effectuer le travail des autres. Cela parce que le patron ne veut pas embaucher. Nous revendiquons l'embauche immédiate de cinq salariés en CDI à plein temps. »

Certains collègues sont là depuis vingt-trois ans et ils sont toujours au Smic. En plus, on ne nous paye pas nos heures supplémentaires. Le vase a débordé. On veut une augmentation de salaire !

Une délégation a rencontré le directeur pour exiger une augmentation de salaire de 10 %, ce qu'il a refusé. On a même parlé de 5 %. Refus encore. Il envisage une prime de 250 euros versée en une seule fois et 5 % sur la carte de fidélité du magasin. C'est une embrouille, c'est de l'arnaque pour un magasin qui fait d'énormes bénéfices.

Le soutien des clients qui donnent bien volontiers à la caisse de grève malgré leurs faibles revenus et qui, comme nous, sont touchés par l'inflation, ou nous apportent à manger, à boire, renforce notre détermination. »

Propos recueillis le 7 septembre par Bruno Chiche et Brigit Cerveaux

Le 8 septembre, les salariés ont obtenu une augmentation de 100 euros pour tous et le paiement des heures supplémentaires. Ils ont mis fin à leur grève.

Enfants handicapés

« Privés de ce soutien adapté »

La semaine dernière nous posions la question : « Combien d'enfants handicapés ne bénéficient-ils pas des soins auxquels ils ont droit dans ce pays ? » Quelques indications relevées dans la presse de province :

- Martine Rico, coordinatrice régionale de la FCPE en région Centre : « Il n'a pas été rare l'année dernière qu'on dise à des familles de reprendre leur enfant une après-midi ou deux par semaine », à cause d'un manque d'AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap).

- L'association Adapei* 69 tire la sonnette d'alarme dans le Rhône : sur 499 enfants accompagnés au sein d'établissements spécialisés de cette association, 13 % ne bénéficient d'aucune heure de scolarisation, 37 % ont entre zéro et six heures de scolarisation par semaine, 20 % ont entre six et douze heures et 23 % seulement ont plus de douze heures.

- Dix-huit enfants du Calvados déficients auditifs bénéficiaient jusqu'à l'année dernière du soutien de codeurs dans les salles de classe, pour les aider à suivre les enseignements. « Faute de financement de l'État, ils sont aujourd'hui privés de ce soutien adapté. » Les familles sont démunies et choquées face à cette situation.

Honte à ce gouvernement !

* Adapei : Association départementale d'amis et de parents de personnes handicapées mentales.

En bref...

Un quart des effectifs menacé

Le 6 septembre, les employés de l'usine Nestlé Waters à Vittel (Vosges) sont entrés en grève « illimitée » avec leurs syndicats pour la défense de leurs emplois. La direction du groupe a annoncé un plan de suppression de 171 postes d'ici à la fin de l'année. Un quart des effectifs ! L'intersyndicale a quitté la table des « discussions » autour de ce « plan social ».

Embauche pour la sécurité

Les agents des routes sont en grève dans les Pyrénées-Orientales. Ces salariés du conseil départemental réclament des embauches et des vêtements adaptés. Le 6 septembre, ils sont rassemblés devant le siège de la direction à Perpignan. Ils réclament l'embauche d'agents de maîtrise, car ce sont eux qui organisent les chantiers au bord des routes, et donc la sécurité.

Au service de qui ?

BERNARD ARNAULT, le capitaliste le plus riche du monde, se fait passer pour un homme de cœur dans les grands médias. Ils disent moins que son entreprise, LVMH, est le client principal d'une société de conseil au cœur d'une affaire de justice.

Vous n'en n'avez pas entendu parler ? Sans doute les médias dont M. Arnault est le propriétaire n'ont pas jugé utiles d'ébruiter cette histoire de collusion entre l'État et l'entreprise de luxe. Et pourtant...

Un certain Bernard Squarcini sera prochainement jugé par le tribunal correctionnel - et avec lui, des policiers, un préfet, un magistrat... - pour onze chefs de prévention, parmi lesquels trafic d'influence passif, détournement de fonds publics, abus de confiance. Or Squarcini n'est autre que l'ancien directeur du renseignement intérieur français.

Après douze ans d'enquête, deux juges le soupçonnent d'avoir rendu de nombreux services au groupe de luxe : filatures par des agents du renseignement, introduction d'une taube parmi une équipe de journalistes, espionnages et autres coups de main rendus à la demande du directeur des services.

Après ses fonctions de haut fonctionnaire, Squarcini a fondé la société privée Kyrnos Conseil, qui vante sur son site l'intérêt de disposer de ses réseaux : « Une équipe resserrée qui met toutes ses compétences, son expertise et son énergie au service de ses clients, quelle(s) que soi(en)t leur(s) problématique(s). Discrétion, disponibilité, rigueur, probité, réactivité et efficacité sont les maîtres-mots. ».

LVMH ne sera pas inquiété par les juges. « Le 17 décembre 2021, le groupe de luxe a signé une convention judiciaire d'intérêt public garantissant l'abandon des poursuites contre le paiement d'une amende de 10 millions d'euros » (Le Monde, 7 septembre).

Au service de qui sont aujourd'hui la loi, la police, l'État ?

Aurélien Bloyé

En bref

Renversé par la police

Un adolescent de 16 ans est en état de mort cérébrale après avoir été pris en chasse par la police à Élancourt, dans les Yvelines. Il était à bord d'un deux-roues quand une voiture de police s'est lancée à sa poursuite. Selon la police, il refusait d'obtempérer, c'est-à-dire de s'arrêter. À une intersection, sa moto a été heurtée par une deuxième voiture de police. « Par les images que l'on a pu voir, on voit les traces du choc entre le véhicule et la moto, donc il n'y a aucune incertitude sur la question : le véhicule a bien percuté la moto. » Les gardes à vue des deux policiers impliqués ont été levées. Le nombre de « personnes tuées par la police après refus d'obtempérer » a atteint un nombre record en 2023.

Une campagne de prévention annulée

« Quand on boit des coups, notre santé prend des coups. » Tel était le message prévu par Santé publique France pour une campagne de prévention. Elle a été annulée par le ministre qui s'appropriait à la diffuser en septembre. Entre-temps, le lobby des fabricants de boissons alcoolisées a écrit à Macron pour la supprimer, révèle Radio France. « Les intérêts économiques passent avant la santé de la population », a réagi Myriam Savy de l'association Addictions France qui dénonce « les pressions effectuées par les alcooliers sur les pouvoirs publics, et en particulier l'Élysée ».

Un président sous les huées

Il y a ceux qui le sifflent... et ceux qui dialoguent avec lui



Saint-Denis, Stade de France, le 8 septembre. Son nom à peine prononcé, des dizaines de milliers le sifflent copieusement. Macron est accueilli par des huées pour son discours d'ouverture de la Coupe du monde de rugby.

Des scènes de rejet qui ne se déroulent plus seulement dans les manifestations ou les festivals de musique, mais aussi durant les compétitions sportives. Guère rassurant pour ce gouvernement un an avant les Jeux Olympiques.

« À un moment donné, il faut que nous prenions nos responsabilités. Je verrais d'un très mauvais œil (...) qu'il y ait des manifestations, des préavis de grève », a osé déclarer le député macroniste Karl Olive. « Interdire les grèves, dans les transports par exemple, les veilles et avant-veilles de grands événements internationaux ne me paraît pas incohérent. » Pas incohérent avec la politique de Macron, en effet, mais totalement contraire à la démocratie.

Saint-Denis, à la maison d'éducation de la Légion d'honneur, quelques jours plus tôt. Ambiance plus chaleureuse ce 30 août autour de

Macron. Il reçoit Ciotti (LR), Bardella (RN), Bompard (LFI), Roussel (PCF), Faure (PS), Tondelier (EELV)... et tous les chefs des partis représentés au Parlement. Ils ont tous répondu présents au président, qui les appelle à « faire nation ».

Depuis, il leur a écrit une lettre pour les « remercier pour (leur) participation ». Il l'a même intitulée « relevé de conclusions partagé ». Tel un manager, il y relève les points d'accord, de débat, les questions écartées. Il note ici « un soutien unanime à l'Ukraine », là « le principe d'assises de la diplomatie parlementaire (qui) a été décidé », ici un sujet où « un consensus ne s'est pas dégagé », là « une conférence sociale » (voir page 4). Il rappelle que « l'engagement a été pris de revenir avec régularité sous ce format » sur la situation internationale, et qu'il « a été acté que les forces politiques seraient mieux informées du travail de l'exécutif, de la bonne application de nos lois ». « Je souhaite que nous puissions nous retrouver à nouveau à l'automne. D'ici là, il nous revient collectivement de donner une suite concrète à nos échanges », leur précise-t-il.

Pas étonnant de sa part, car il cherche le plus large consensus sur sa politique anti-ouvrière au service des patrons. Et que font les partis de « gauche » ? Non contents d'avoir accepté de dîner avec lui, ils continuent à jouer le jeu du dialogue et de la coconstruction ! « J'attends du concret de votre part », écrit Roussel (PCF) à Macron, mais « comment avancer, dialoguer, dans un cadre si restrictif ? » Faure (PS) regrette qu'il ne soit retenu des débats que des « sujets plutôt secondaires » et en préférerait d'autres. Même état d'esprit pour Tondelier (EELV), qui trouve dommage « l'infime place accordée à l'écologie ». Quant à Bompard (LFI), il dénonce « une opération de communication totalement ridicule » (à laquelle il a participé douze heures !) et juge qu'« il n'y aura pas de rétablissement de la confiance politique par des mesurées ».

Rétablir la confiance politique avec Macron ? Mais ce n'est pas ce qu'attendent les travailleurs, les jeunes et les militants de ceux qui disent agir en leur nom. C'est l'action pour rompre avec sa politique.

Grégory Fernandes

Après la rencontre de Saint-Denis, les « dialogues de Bercy »

Un budget 2024 d'austérité se prépare dans le consensus

LE GOUVERNEMENT prépare le budget 2024. Il n'a pas caché son intention de réduire de 15 milliards d'euros les dépenses de l'État. Il a par exemple annoncé qu'il doublerait les franchises médicales sur les boîtes de médicaments et la participation forfaitaire sur les consultations médicales, refuserait de bloquer les prix ou tout plan d'urgence pour le logement étudiant ou les besoins de la population. Le budget pour la guerre, lui, augmentera massivement.

Le gouvernement a convoqué les représentants des groupes politiques siégeant au Parlement pour participer aux « dialogues de Bercy ». L'exercice, instauré en 2022, consiste à présenter les grandes lignes décidées par le gouvernement et si possible de trouver des accords avant les débats parlementaires. « Notre but est de rassembler autour d'une contrainte qui doit être partagée par tous, celle de l'endettement qu'il faut réduire », explique un haut fonction-



naire. « Il faudra que chacun vienne avec des propositions, notamment d'économies », a clairement annoncé Cazenave, ministre en charge des Comptes publics, rejetant « des hausses de fiscalité absurdes ou des dépenses massives ». En bref : le gouvernement a décidé et il dit : faites-moi des propositions dans ce cadre. Et à défaut, il pourra « recourir à des 49-3 », comme l'a clairement indiqué la Première ministre Borne.

Cette logique, tout le monde la connaît. Et pourtant, tous les groupes politiques sont allés au rendez-vous le 5 septembre, à l'image du député LFI Coquerel, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui s'est dit ouvert au « dialogue ». « C'est toujours utile d'avoir quelques informations », avait déclaré la députée PS Pirès-Beaune, annonçant « des propositions » dans ce cadre.

G. F.

« Ici ou là » ?

CET ÉTÉ, le gouvernement annonçait « un professeur devant chaque classe à la rentrée ». Mensonge ! Maintenant, Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale, reconnaît qu'il pouvait y avoir des « difficultés ici ou là » et qu'il « pouvait manquer de professeurs dans des collèges et lycées » (*Le Monde*, 10 septembre).

Vraiment, Monsieur le ministre ? « Ici ou là », quand une enquête menée par le syndicat Snes-FSU révèle qu'il manque au moins un enseignant dans 48 % des collèges et des lycées ? « Ici ou là », quand, dans les lycées, les effectifs à plus de trente élèves concernent plus de 70 % des classes, dont 20 % à plus de trente-cinq ? « Ici ou là », quand on parle de « pénuries » de professeurs en mathématiques et en anglais (France Info, 11 septembre) ? Non, ce ne sont pas des cas isolés « ici ou là », c'est la réalité à laquelle font face partout professeurs, parents et élèves.

Et si cette rentrée est un désastre pour tous, elle l'est particulièrement pour les élèves en situation de handicap. L'association Unapei alerte : pour cette rentrée, 430 000 élèves en situation de handicap sont accueillis à l'école, pour 136 000 AESH* (BFMTV, 29 septembre). Résultat ? À la rentrée, 23 % d'entre eux n'auront aucune heure de scolarisation hebdomadaire, 28 % auront entre zéro et six heures, 22 % entre six et douze heures et 27 % bénéficient de plus de douze heures. Un drame pour ces enfants privés de scolarité et pour leurs familles.

La rentrée s'est « bien passée », selon le gouvernement... Mensonge !

Nelly Marie

* Accompagnant des élèves en situation de handicap.

École Bollaert (Paris)

Le drame pour les enfants privés d'AESH

Témoignage d'une enseignante

JAI DEUX élèves handicapés avec reconnaissance MDPH (maison départementale des personnes handicapées). L'un n'a pas d'AESH alors qu'il est censé bénéficier d'une aide prioritaire et avoir une AESH à temps plein. On est jeudi, quatrième jour de la rentrée, et il n'y a personne. On n'a aucune nouvelle, c'est inacceptable. Depuis quatre jours, il n'a rien fait, aucune des tâches écrites. Il n'a rien appris cette semaine. Mardi, il s'est levé de sa place et a quitté la salle. Je ne pouvais pas laisser seuls mes élèves, mais il risquait de se blesser dans les escaliers. J'ai dû demander à une élève de le suivre et de le raccompagner. Quand je parle, la moitié du temps, il me coupe la parole, il se laisse parfois tomber de sa chaise et reste allongé sous sa table et crie mon prénom.

Une collègue en CP n'a aucune heure d'AESH pour un de ses élèves qui a pourtant une reconnaissance MDPH. Il y a aussi une collègue en CE1 dont l'un des élèves doit avoir dix-huit heures d'aide avec une AESH et qui n'a pour le moment que douze heures. Nous sommes fatigués, et ça va provoquer des arrêts de travail.

Rentrée scolaire

Gabriel Attal, ministre du mensonge

Les faits montrent que, partout, la rentrée est un désastre

ON NE COMPTE PLUS le nombre de fermetures de classe, de professeurs ou d'AESH manquants. Parents, élèves et enseignants sont partout confrontés au démantèlement de l'école publique organisé par Macron et son gouvernement.

En **Seine-Saint-Denis**, de nouvelles fermetures de classe sont décidées à la rentrée dans le premier degré, maternelles et primaires confondues. Cinq classes à **Aubervilliers**, une à **Épinay-sur-Seine**, deux à **Saint-Ouen**, une au **Blanc-Mesnil**, deux à **Aulnay-sous-Bois**, deux à **Pantin**, une à **Neuilly-sur-Marne**... La liste est longue : trente fermetures au total !

Dans le secondaire, dans le département, les mobilisations se multiplient. Depuis la rentrée, les enseignants du lycée Travail-Langevin à **Bagnolet** sont en grève et demandent le recrutement d'une infirmière scolaire et d'une assistante sociale : « Nous refuserons d'accueillir nos élèves et de faire la rentrée scolaire tant que tous les postes médico-sociaux ne seront pas pourvus. » Huit autres écoles du secteur sont concernées. À **Gagny**, les enseignants du lycée Gustave-Eiffel sont en grève depuis le 7 septembre à cause des effectifs de classes surchargés : « C'est impossible de dire qu'on fait cours dans des conditions correctes. »



Gabriel Attal au lycée Jean-Hinglo à Saint-Denis (La Réunion) le 20 août

À **Biarriz (Pyrénées-Atlantiques)**, une mère d'élève alerte : son fils en classe de seconde n'a pas de professeur de sciences économiques et sociales : « Le problème est connu depuis le mois d'avril et aucune solution n'a été trouvée alors que ça concerne aussi une classe de terminale » (*Le Monde*, 10 septembre). Dans les Ardennes, une trentaine de personnes ont manifesté le 4 septembre devant le rectorat à **Reims**. Sur l'ensemble de l'académie, cinquante-six postes ont été supprimés

en collège et en lycée. Le collège Arthur-Rimbaud, à **Charleville-Mézières**, subit ces mesures de plein fouet, avec la fermeture de deux classes. Un coordinateur Ulis (unité spécialisée pour l'inclusion scolaire) témoigne : « Nous avons deux élèves malvoyants et d'autres diagnostiqués Asperger (forme de trouble du spectre autistique - ndlr). Avec trente élèves par classe, il va être difficile, voire impossible, d'enseigner correctement ».

Nelly Marie

Cachan (Val-de-Marne)

Parents, professeurs, syndicats et élus obtiennent ensemble la réouverture de classe



MARDI 5 SEPTEMBRE, lendemain de la rentrée scolaire, l'inspectrice d'académie annonce, devant les représentants des personnels des professeurs des écoles du département, vingt fermetures de classe supplémentaires. Face à ce coup de force, les représentants des personnels unanimes (SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA, CGT Educ'action) adoptent une déclaration dans laquelle ils demandent l'abandon immédiat de ces vingt fermetures et le maintien de toutes les classes et des collègues qui y sont affectés. L'inspectrice, confrontée à un front commun de toutes les organisations syndicales, abandonne quelques minutes plus tard huit fermetures.

À Cachan le 7 septembre, les parents, qui ont appris que l'école de leurs enfants subirait une fermeture de classe, se rassemblent devant la maternelle Doumer qu'ils recouvrent de panneaux. Les enfants de moyenne section se retrouveraient à trente-deux à partir du lundi 11 septembre, à trente dans les petites sections, dans un quartier très défavorisé où de nombreux enfants ne parlent pas

français. Une délégation spontanée de parents se constitue et exige d'être reçue avec un élu municipal à l'inspection de la circonscription. Dans le même temps, les enseignantes de l'école, révoltées par cette mesure, décident de se mettre en grève dès le lundi. La maire s'adresse en urgence à l'inspectrice d'académie pour exiger l'annulation de cette fermeture. Vendredi 8, l'inspectrice d'académie annonce que la sixième classe de l'école maternelle Doumer est maintenue et que l'enseignante qui devait partir y restera jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Adrien Muzard

Lycée La Martinière-Duchère (Lyon 9^e)

Des moyens pour l'accueil de tous nos élèves, dans de vraies conditions !

Une délégation est reçue au rectorat

MARDI 5 SEPTEMBRE : cinquante collègues ont signé la pétition syndicale pour exiger l'ouverture des classes nécessaires. Les redoublants de terminale n'ayant pas été affectés sont reçus un par un : on leur explique que leur niveau leur laisse peu de chances d'avoir le bac, il pourrait être préférable de s'orienter vers la vie active... Mercredi, le proviseur informe qu'une classe sera finalement ouverte.

Jeudi 7, l'assemblée générale constate d'autres sureffectifs et décide d'envoyer une délégation au rectorat. Vendredi 8, le rectorat demande au proviseur d'accueillir des redoublants d'autres lycées.

Lundi 11, la délégation est reçue et réaffirme chaque revendication. Le rectorat indique qu'il essaiera de ne pas nous ajouter des élèves en STMG* et de nous accorder quelques heures.

Le refus du rectorat d'accorder des moyens conduit à la négation des missions de l'école. C'est la mise en œuvre des coupes budgétaires massives exigées par Macron. Celles et ceux qui le refusent ont commencé à se regrouper.

Correspondant

* Série sciences et technologies du management et de la gestion.

En bref...

Bagnolet (Seine-Saint-Denis) : « Enfants sacrifiés »

Sur une école, il manque 109 heures d'AESH. Sur une autre, il y a deux AESH pour onze enfants en situation de handicap. Une des écoles doit accueillir un enfant en fauteuil, sourd, avec des troubles mentaux et qui doit être sondé toutes les quatre heures, sans aucun moyen supplémentaire ! Une mère témoigne : « Les recrutements ont lieu en octobre. Ça fait un mois pendant lequel les enfants sont sacrifiés. Et si l'enfant est absent un jour, l'AESH est immédiatement déplacée sur une autre école. L'année dernière, ça a été un mois de recours et de bagarre pour essayer d'améliorer les choses. »

« Il n'y a rien à discuter avec lui ! »

LE BUREAU NATIONAL DU POID, réuni le 9 septembre, a décidé de continuer à déployer la campagne « Dehors Macron et sa politique ! ».

Cette politique est rejetée par l'immense majorité de la population, notamment chez les travailleurs et les jeunes. La bronca enflammant le Stade de France le 8 septembre lors de la prise de parole du président en est une des spectaculaires expressions. Et cela dans la ville même où, huit jours auparavant, tous les partis politiques représentés au Parlement avaient accepté, sans condition, les « Rencontres de Saint-Denis » pendant douze heures, alors que, comme le souligne le nouvel appel adopté par le bureau national (voir ci-dessous), « il n'y a rien à discuter avec lui ! » Il faudrait acter que sa politique se poursuive quatre ans de plus ?

« Dehors Macron ! », cela signifie également la construction de l'unité. C'est pourquoi cet appel populaire et soutient l'initiative des travailleurs hospitaliers pour une rencontre nationale pour l'unité, le 30 septembre. ■

Patrice Faucheux

Ils adhèrent

Militer pour de véritables moyens pour la justice et contre l'ordre moral

NICOLAS a 32 ans et est greffier à Paris. Engagé au Mouvement des jeunes socialistes avant la présidence Hollande, il est très déçu par ce quinquennat « désastreux ». Tout cela l'amène à considérer que les victoires électorales ne sont pas une fin en soi et qu'il faut « se bouger ». « C'est ce qu'ont fait les greffiers, début juillet, organisant eux-mêmes leur grève, malgré tous les obstacles rencontrés, notamment l'embauche massive de contractuels, de fait privés du droit de grève. L'heure est à la reprise du mouvement dès le lundi 11 septembre pour exiger une hausse conséquente des salaires et l'embauche de greffiers et de magistrats sous statut. » Nicolas a bien conscience d'avoir affaire à une justice de classe dans une société où ne pas avoir de travail, ne pas être en couple sont des éléments qui amènent plus facilement les procureurs à envoyer en prison. Raison de plus pour s'engager, d'autant qu'il conteste un retour de l'ordre moral au sens vichyste du terme. Ainsi, les procureurs appellent les parents à leur responsabilité pénale, tandis que, pour Macron, il faut « le retour de l'autorité, d'abord dans la famille » et que le dernier remaniement a réintroduit le terme de « famille » en confiant à Aurore Bergé le titre de ministre des « Solidarités et des Familles ». Nicolas s'emploie à s'adresser à ses collègues afin de faire en sorte qu'une délégation de greffiers en lutte participe à la rencontre pour l'unité du 30 septembre prochain. ■

PARTI OUVRIER
INDÉPENDANT
DÉMOCRATIQUE

Je souhaite adhérer

Nom, prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
E-mail :

Bulletin à renvoyer à :
POID, BP 27 - 93101 Montreuil Cedex

Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis)

Prendre des initiatives unitaires contre la guerre

Les initiateurs d'un appel « pour un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel en Ukraine » organisent une réunion publique le 22 septembre. Nous leur donnons la parole.

Sabine Rubin, ex-députée de La France insoumise : « Les organisations ayant vocation à lutter pour la paix étaient bien silencieuses et j'ai été satisfaite de découvrir, avec La Tribune des travailleurs, qu'une autre position existait. Ce sujet divise. À La France insoumise, tout le monde ne partage pas mon point de vue. Comme citoyenne, je suis partisane de transcender la logique de parti pour des initiatives unitaires. Aucun peuple n'a intérêt à la guerre, rien n'est au-dessus de la vie, surtout pas les logiques des gouvernements impérialistes. Cet appel signifie aussi que les citoyens peuvent prendre eux-mêmes leurs affaires en main. Il pose des questions qui ne sont pas assez posées sur le plan national. Il en est ainsi de la réaffectation à l'école, à l'hôpital, aux transports, des 413 milliards d'euros votés pour la loi de programmation. »

Vincent Bonnerue, responsable local du POID : « Il faut un cessez-le-feu



Lors de la réunion publique du comité le 12 juillet 2023 à Noisy-le-Sec

immédiat et il faut que cessent les livraisons d'armes qui alimentent cette boucherie. Militants de divers courants, c'est ce que nous disons, et nous exigeons la réaffectation des budgets militaires aux besoins de la population. À l'Assemblée nationale, au Parlement européen, certains apportent leur soutien à la guerre, se rangeant à l'argument des gouvernements qui parlent d'une guerre juste. C'est une guerre menée par ceux qui nous étranglent, qui liquident

l'école et l'hôpital. Le mouvement ouvrier a le devoir de s'y opposer. C'est le sens de cet appel. Nous avons organisé une première réunion le 12 juillet et nous nous sommes adressés à tous les militants du département. Des militants du PCF, de LFI, du POID, des militants syndicaux, des jeunes ont signé l'appel.

Nous organisons une réunion le 22 septembre à 19 h 30, salle Gérard-Philipe à Noisy-le-Sec. ■

Conseil fédéral national

Convocation d'un congrès extraordinaire le 9 décembre prochain



Lors du congrès du POID les 3 et 4 juin 2023

LE CONSEIL FÉDÉRAL NATIONAL - instance qui réunit les membres du bureau national et des délégués de tous les comités départementaux - s'est réuni le samedi 9 septembre. Il a pris acte de la résolution adoptée à l'unanimité par le bureau national du 25 août proposant le changement de nom du parti, devenant Parti des travailleurs. À l'unanimité, il a décidé de la convocation d'un congrès national extraordinaire, seul à même de décider de cette question, le 9 décembre prochain. Pendant les trois mois qui viennent, les comités débattront, La Tribune des travailleurs assurant le compte rendu. À l'unanimité moins une abstention ont été adoptées les dispositions de préparation du congrès national et des congrès départementaux qui le précéderont.

Ainsi est lancé le processus soumettant au débat des militants la proposition

de changer le nom du Parti ouvrier indépendant démocratique (POID) en Parti des travailleurs. Conformément aux statuts de notre parti, qui ne se réclame pas d'une mouvance « gazeuse », c'est un congrès extraordinaire qui décidera, après débat dans les comités locaux et les congrès départementaux. Comme l'explique la résolution adoptée par le bureau national le 25 août (voir La TT du 30 août), il s'agit de dissiper pleinement toute confusion entre notre parti, parti de travailleurs inscrits dans la lutte des classes et le combat pour le socialisme, et la formation qui, par son nom, Parti ouvrier indépendant (POI), peut sembler proche, alors qu'elle n'est qu'une composante intégrée à La France insoumise. La situation politique exige de la clarté. ■

P. F.

Appel du bureau national

21 172 travailleurs et jeunes ont signé l'appel :

Dehors Macron, sa réforme des retraites et sa loi de programmation militaire !

LES PRIX FLAMMENT. La pauvreté s'étend. La faim gagne du terrain. Les hôpitaux sont asphyxiés. Le droit à l'instruction est saccagé. Le gouvernement Macron organise la catastrophe sociale. Les capitalistes et les actionnaires se gavent.

Des millions de travailleurs ont crié dans la rue : « Macron démission ! »

Il n'y a rien à discuter avec lui !

Les travailleurs veulent vivre. La solution conforme à la démocratie et aux besoins de l'immense majorité, c'est un gouvernement sans Macron ni patrons.

Des travailleurs hospitaliers appellent à une rencontre nationale pour l'unité le 30 septembre. Ils ont raison.

La voie du succès, c'est l'unité pour :

- Dehors Macron, sa politique, sa loi de programmation militaire de 413 milliards d'euros !
- Défense de la Sécurité sociale, non aux franchises médicales !
- Augmentation générale des salaires, indexation sur les prix !
- Blocage des prix !

Non, les solutions ne viendront pas de Macron

MACRON a été interrogé le jour de la rentrée par le journaliste et vidéaste « HugoDécrypte » sur les mesures qu'il prévoit pour la jeunesse. Une provocation !

À la question sur l'accès aux études et à l'emploi, il répond qu'« *il n'y a aucune fatalité, à 18 ans, il faut que le système vous responsabilise* ». À la précarité alimentaire des jeunes, c'est-à-dire la faim, il répond que les associations, notamment les Restos du Coeur, « *font un travail colossal* ». Sur Parcoursup, que « *c'est toujours un stress énorme pour les 2 000 (élèves sans formation à la veille de la rentrée)...* ». En bref, soit il nie en bloc, soit il annonce qu'il n'y aura pas de moyens, soit il renvoie à plus tard.

Et si la question du Service national universel (SNU) est absente de l'interview, elle est bien présente dans la vie des jeunes. Élément structurel de sa politique, un point d'honneur est mis à le généraliser : Macron en a discuté durant les douze heures de débat, le 30 août, avec les dirigeants de toutes les forces politiques représentées au Parlement. Prisca Thevenot, secrétaire d'État en charge du SNU, fait le tour des lycées « *engagés* », où des « *classes d'engagement* » ont été ouvertes, et dans les forums d'associations, comme à Deauville (Calvados), où elle a participé à un atelier SNU en présence des élèves de première du bac pro sécurité d'un lycée privé et à un atelier « *Réserve citoyenne et opérationnelle des armées* ».

Face à ça, nous répondons : dehors Macron et sa politique ! Les solutions à nos problèmes ne viendront pas de ce gouvernement pourri. Organisons-nous par nous-mêmes !

Maïa

Contre les violences policières

« La répression est déclenchée par M. Macron »

LE 5 SEPTEMBRE, à la suite du non-lieu prononcé vis-à-vis des gendarmes mis en cause dans l'affaire Adama Traoré, jeune de 24 ans mort dans des conditions troubles dans une caserne de gendarmerie à Persan (Val-d'Oise) en 2016, un rassemblement a été appelé place de la République à Paris par le collectif Justice pour Adama. Environ 300 personnes étaient présentes, avec le NPA, Révolution permanente, EELV... La Fédération des jeunes révolutionnaires était présente. Chacune de ces organisations a pris la parole. Voilà ce que Maïa a dit, au nom de la FJR : « *Si nous sommes ici avec le comité FJR de Paris, c'est parce que nous exigeons justice et vérité pour Adama. Parce qu'aujourd'hui il n'y a ni justice ni vérité. Ni pour aucune des autres victimes des violences policières et de la répression. Et pour dire aussi que cette répression, elle est déclenchée par M. Macron. Et que nous affirmons qu'il doit partir, avec sa V^e République. Parce que c'est lui qui casse nos services publics, nos écoles, nos logements, qui nous impose une rentrée qui est une offensive contre la jeunesse. C'est lui qui refuse de mettre les moyens dans ce dont nous avons besoin.* »

Correspondante

Au moment où le gouvernement attaque l'école publique

Pourquoi nous défendons les diplômes et les qualifications



Résultats du bac 2022

POUR NOUS, militants de la Fédération des jeunes révolutionnaires (FJR), la défense des diplômes et des qualifications est centrale. Pourquoi le fait d'exiger de vrais diplômes et de vraies conditions d'études est-il aujourd'hui révolutionnaire ?

L'instruction publique et les diplômes n'ont pas toujours existé. Au XIX^e siècle, la formation des travailleurs ne se matérialisait pas par un diplôme : chacun devait négocier avec le patron, se retrouvant dans un rapport de force défavorable. Les diplômes permettent à chaque travailleur de faire valoir sa force de travail : c'est une protection qui permet de garantir l'accès à l'emploi et de poser des limites à l'exploitation, de revendiquer un salaire correspondant à sa qualification.

La Commune de Paris de 1871 a eu cette préoccupation. En 1919, sous la pression du contexte révolutionnaire international, est institué par la loi Astier le premier diplôme professionnel destiné à reconnaître la qualification des ouvriers : c'est la création du certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

Faire valoir sa force de travail

En 1936, grâce à la grève générale, les conventions collectives sont gagnées : accords entre syndicats ouvriers et organisations patronales, elles permettent la reconnaissance des diplômes professionnels et de fixer le montant et la hiérarchie des salaires. S'appliquant à tous les

travailleurs nationalement, elles ont conduit à créer des formations qui délivrent un diplôme national, dont la valeur est reconnue partout.

Alors, dans un contexte où les attaques se multiplient contre l'école publique, les lycées généraux et professionnels, l'université, la défense d'une école qui instruit et d'un vrai diplôme est fondamentale. Elle permet de lutter contre les attaques de la bourgeoisie qui cherche aussi à augmenter la fonction idéologique de l'école avec le SNU, avec l'éducation civique et morale, pour en faire un lieu d'embrigadement de la jeunesse, et contre l'introduction du patronat dans les lycées professionnels, contre Parcoursup et Mon Master qui s'inscrivent dans la destruction du bac et de ce qu'il reste d'enseignement public national.

Melchior

Nos actions

Dès la rentrée, la FJR s'organise

Face à la rentrée catastrophique qu'organise ce gouvernement, les comités de la Fédération des jeunes révolutionnaires (FJR) se déploient devant les facs et les lycées.

Le jour de la rentrée, devant un gros lycée de Paris, ce sont de nouveaux adhérents qui tractent, font signer l'appel contre le Service national universel (SNU), engagent la discussion et collectent plusieurs signatures. À Amiens, devant le restaurant universitaire, des signatures sont faites. Les étudiants sont consternés par les attaques sur les services publics : « *Bien sûr qu'on est contre la politique de Macron !* » À Lille, on entend : « *J'ai beaucoup entendu parler de la pénurie de logements, c'est aberrant, on se sent presque privilégiés d'avoir un appartement sur place.* »

Pendant trois jours, la FJR Nanterre a organisé une table pour accueillir les étudiants. Plusieurs ont des questions sur les difficultés qu'ils rencontrent avant même le début des cours. Il y en a une qui ressort beaucoup, celle du logement. Du



fait de l'explosion des loyers et du manque de places dans les Crous (centre régional des œuvres universitaires et scolaires - ndlr), de nombreux étudiants se trouvent logés soit très loin de la fac, soit dans des conditions insalubres, parfois les deux. « *Évidemment que le gouvernement devrait bloquer les prix et indexer les salaires sur l'inflation, mais il refuse !* » Alors, la perspective d'une campagne pour la défense du logement étudiant enthousiasme plusieurs jeunes, et deux d'entre eux prennent leur carte à la FJR. Le comité décide une réunion hebdomadaire pour organiser cette campagne. La jeunesse refuse le traitement que lui réserve le gouvernement. Toi aussi, rejoins la FJR !

Pierrot

contact.fjr2021@gmail.com

Après la rencontre internationale de jeunes révolutionnaires

Premières décisions du comité de liaison

NOUS nous sommes réunis avec des camarades de France, d'Afghanistan, d'Azanie/Afrique du Sud, du Royaume-Uni, de Palestine et du Portugal, dans le cadre du comité de liaison international des jeunes révolutionnaires, chargé par la rencontre internationale de jeunes révolutionnaires du 25 au 28 août 2023 de suivre ses décisions.

Nous avons discuté de la publication d'un bulletin international des jeunes révolutionnaires décidé par les jeunes de la rencontre : sommaire, traductions, thèmes... il paraîtra début octobre et comportera des contributions de jeunes de plusieurs pays, sur nos situations nationales et internationales. Ceux d'entre nous qui ont des contacts avec des jeunes révolutionnaires dans des pays qui n'étaient pas représentés à la rencontre vont chercher à les associer à nos initiatives.

Nous avons fait le point sur la préparation de la journée



Lors de la rencontre internationale

internationale de mobilisation pour la défense des femmes afghanes, le 7 octobre prochain. La camarade d'Afghanistan a rappelé le contexte et les modalités de cette journée. Nous avons listé de premières initiatives en France, au Royaume-Uni, en Azanie et continuons à les élargir.

Nous avons décidé d'envoyer une délégation de la rencontre internationale à la conférence mondiale pour la reconstitution de la IV^e Internationale.

Nous nous retrouverons le 1^{er} octobre pour suivre l'ensemble de ces décisions.

Un membre du comité de liaison international des jeunes révolutionnaires

Chers lecteurs, vous prenez le train...

VOUS PENSEZ sans doute être usager du service public ferroviaire. Erreur, vous êtes client d'une compagnie privée.

L'entreprise historique SNCF était auparavant en situation de monopole public et contrôlée par l'État. C'est fini.

D'une part, ne disposant plus du monopole de l'exploitation des lignes, elle est désormais soumise à la concurrence des autres exploitants (et se doit donc d'être « rentable » pour garder le marché).

D'autre part, l'État s'est déchargé de l'organisation du service ferroviaire en mettant en place une « délégation de service public ».

Et la privatisation s'accélère. Dans la période qui vient, l'exploitation de l'ensemble des lignes régionales va être soumise à appel d'offres. La SNCF a d'ores et déjà annoncé que si elle répond aux appels d'offres, cela se fera par l'intermédiaire de filiales avec deux conséquences directes : la suppression de personnels (et toutes les conséquences en termes de conditions de travail pour les personnels et de qualité de service pour les usagers) et l'explosion en une myriade de sociétés de l'exploitation ferroviaire en France avec, selon la filiale, selon la région et selon la ligne, une inégalité totale de traitement des usagers.

Nous fournissons dans ce dossier quelques exemples et illustrations de cette privatisation. Il y en a évidemment bien d'autres. Nous invitons nos lecteurs, cheminots ou usagers, à nous faire parvenir leurs témoignages.

Une revendication minimale s'impose : retour de la SNCF et des entreprises ferroviaires à une entreprise unique sous monopole public d'État !

Des cheminots adhérents du POID

Chronologie (partielle) d'un démantèlement

1937 : convention de création de la Société nationale des chemins de fer français (par fusion des six compagnies ferroviaires privées existantes). L'actionnaire majoritaire est l'État. Cette convention est signée pour quarante-cinq ans.

1982-1983 : la loi d'orientation sur les transports intérieurs (gouvernement de gauche) transforme la société en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

1987 : création de la marque commerciale TER (transport express régional).

1997 : création de RFF (Réseau ferré de France), séparation du réseau et de l'exploitation, poursuite de la régionalisation.

2000 : loi Solidarité et renouvellement urbain (gouvernement de cohabitation), transfert de la gestion des TER aux conseils régionaux.

2003 : mise en application (gouvernement de droite) du « premier paquet ferroviaire européen » qui prévoit la libéralisation du transport de marchandises par train. Arrivée d'opérateurs privés et étrangers sur le réseau ferroviaire français : c'est le début de la remise en cause du monopole.

2004 : adoption du deuxième paquet ferroviaire européen pour l'ouverture à la concurrence du fret.

2007 : adoption du troisième paquet ferroviaire, libéralisation du transport de voyageurs.

2014 : nouvelle réforme ferroviaire (gouvernement de gauche), deux établissements publics distincts, le gestionnaire d'infrastructure et l'exploitant ferroviaire.

2018 : « nouveau pacte ferroviaire » qui transforme les EPIC en sociétés anonymes.

2020 : fin des embauches au statut et premiers « lots régionaux » transférés au secteur privé (entreprises concurrentes ou filiales SNCF).

La « délégation de service public », ce n'est pas le service public

LA CIRCULATION DES TER est perturbée sur l'axe Toulouse-Pau. Il y a un problème électrique, les trains s'arrêtent donc à Tarbes.

Qui n'a pas entendu des annonces de ce type ? Qui n'a pas vu son train supprimé ou retardé en raison d'une « avarie de matériel » ? Qui n'a pas été bloqué pendant des heures dans un train en panne sans que nul train de substitution pointe à l'horizon ?

Bienvenue dans un nouveau monde !

Celui de la délégation de service public... qui n'est pas un service public.

Service public : organisation par l'État d'un service à la population dans l'égalité des droits à l'accès. Ce qui implique la mise en place de structures, de moyens (humains et matériels) pour garantir à chacun que le service dont il a besoin lui sera rendu.

Délégation de service public : transfert de l'organisation dudit service à un prestataire (privé ou public) qui doit organiser le service selon les contraintes

qui lui sont imposées : le montant du budget alloué pour organiser le service dans le cas d'une structure publique, la rentabilité du service dans le cas d'une structure privée.

Pourtant, qui n'a pas entendu les fameux commentaires des gouvernants jouant la confusion pour « dénoncer » les grévistes : « La SNCF est un service public, les cheminots ne peuvent pas prendre les usagers en otages. » Tiens donc !

Chers lecteurs, voilà bien longtemps que vous n'êtes plus usagers du service public ferroviaire, mais client d'une compagnie privée.

Chaque jour qui passe, mise en œuvre des réformes oblige, les faits s'accumulent. Citons-en deux.

Ayant déposé ma belle-mère à la gare, je reçois quelque temps après de sa part un joyeux SMS : « Enfin dans le train ! Petit gag ferroviaire habituel : ma place n'existait pas ! La cheffe de bord m'a dit avec un charmant sourire que j'avais une « place fantôme ». Après trois allers-retours dans le train, j'ai finalement pu être installée. »

Ces « places fantômes » ne sont pas réservées aux gags de l'été. Régulièrement, de nombreux passagers se voient obligés de parcourir le train avec le chef de bord pour trouver une place réelle (dans le meilleur des cas), voire refuser l'accès au train, parce que leur place n'existe pas. Cela s'appelle le « surbooking », pratique courante dans le transport aérien (on vend plus de places qu'il n'y en a en réalité, pour que la compagnie soit sûre de rentabiliser à mort le vol). Le transport ferroviaire n'échappe désormais plus à cette pratique qui permet à la compagnie ferroviaire de vendre un maximum de billets, quitte à les rembourser au départ du train, qui pourra partir sans vous...

De la même manière, désormais, vos cartes de « fidélité » voyageur ne sont pas valables sur l'ensemble du réseau. Vous achetez une carte SNCF. Vous pensez benoîtement pouvoir l'utiliser partout. Grossière erreur ! En région, des lignes privées vous indiquent : « Madame, monsieur, votre carte n'a pas cours ici. »

Réseaux ferroviaires

Les multinationales à l'affût

Savez-vous ce qu'est Open access ?

OPEN ACCESS est un système qui organise la concurrence, notamment pour la circulation des TGV et des trains internationaux. N'importe quel opérateur ferroviaire peut louer un « sillon » à la SNCF. Il paye un péage lui permettant de faire circuler son train sur une plage horaire et le fait circuler sur ce « sillon ». Pour l'instant, les seuls « concurrents » sont Renfe (compagnie nationale espagnole), Trenitalia (italienne), car elles disposent déjà des trains et du personnel nécessaires. Notons que la SNCF elle-même se présente comme

concurrent sur les réseaux à l'étranger via son groupe.

Des multinationales pourraient s'essayer. Mais au vu des investissements nécessaires (trains et personnels), il leur faut des garanties de rentabilité. Les multinationales recherchent le profit capitaliste et n'ont pas pour but de contribuer à long terme à l'aménagement du territoire.

Pour aider ces multinationales avides d'occuper ce marché, le gouvernement, en 2018, a créé deux mécanismes :

- Les opérateurs privés (autres que la SNCF) bénéficient pendant plusieurs années d'une ristourne sur leurs « sillons » : 37 % la première année, 16 % la deuxième. Il est même prévu 8 % pour la troisième année. La réalisation de profits par les « concurrents » est donc particulièrement garantie les premières années. Ce qui leur permet de proposer des prix attractifs aux voyageurs pour rafler la clientèle.

- La SNCF doit investir 60 % de son « bénéfice » dans un fonds de réserve destiné à l'entretien du réseau, pas les « concurrents ».

TGV

Trains bondés



• Auparavant, la SNCF assurait une péréquation entre les lignes rentables et les lignes déficitaires. Ce n'est plus le cas. Or, peu de dessertes TGV sont rentables. En conséquence, pour tenter de préserver la rentabilité, on supprime des trains et les passagers se retrouvent dans des trains bondés.

• La SNCF cherche des subventions dans les collectivités et les régions. Seules les régions qui paieront pourront maintenir une offre TGV. Aucun « concurrent » n'ira se risquer sur des trajets peu rentables.



Niger À quoi joue
Macron ?

A QUOI JOUE MACRON AU NIGER ? Alors que des dizaines de milliers de citoyens nigériens manifestent pour le retrait des 1 500 soldats français, *Le Monde* révélait que « des discussions sur le retrait de certains éléments militaires ont commencé » entre l'armée française et le régime nigérien (5 septembre).

Mais quarante-huit heures plus tard, les autorités nigériennes accusent le gouvernement Macron de préparer une « agression contre le Niger ». Par avion et par bateau, du matériel militaire français arrive massivement au Bénin, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, trois régimes toujours liés à la « Françafrique ». Et, démentant les fuites publiées par *Le Monde* (10 septembre), Macron déclare, en marge du G 20, qu'il n'y aura « aucun redéploiement » (retrait) des troupes françaises.

Ces déclarations tonitruantes ont du mal à cacher l'isolement de l'impérialisme français et de son chef. Car au même moment, le gouvernement américain « prend ses distances avec Paris » et ordonne à ses troupes (1 000 soldats) de « quitter la base qu'elles partageaient jusque-là avec les militaires français » (*Le Monde*, 8 septembre).

Répetons ce que nous n'avons cessé de dire dans les colonnes de *La Tribune des travailleurs* : les troupes françaises, au Niger comme dans d'autres pays d'Afrique, ne sont là que pour protéger le pillage par les grandes multinationales françaises. C'est le droit légitime du peuple du Niger d'exiger le retrait immédiat des troupes françaises. Et c'est le devoir de toute organisation ouvrière en France d'appuyer cette demande légitime. ■

Dominique Ferré

États-Unis À la veille de la grève
dans l'automobile

Les syndiqués du « Local 1250 » de UAW (Ford, Cleveland) se préparent à la grève, le 11 septembre

A L'HEURE où nous « bouclons » ce numéro, et sauf retournement de situation, la grève débutera le 14 septembre à 23 h 59 dans les « trois géants » de l'industrie automobile, General Motors, Ford et Stellantis, à l'appel du syndicat United Auto Workers (UAW). Lors d'une conférence de presse, le président de UAW, Shawn Fain, a déclaré que les trois entreprises ont engrangé 250 milliards de dollars de bénéfices depuis dix ans et que « des bénéfices record devraient être synonymes d'une convention collective record ».

Mais les négociations entre patronat et syndicat sur la nouvelle convention collective (la précédente prend fin le 14 septembre) sont loin d'un accord.

UAW réclame une augmentation de salaire de 46 %, l'élimination des grilles de salaire à deux vitesses, la récupération

de l'allocation de vie chère, la semaine de travail de 32 heures payée 40, le rétablissement du régime de retraite, la garantie de la sécurité de l'emploi en cas de fermeture d'usine (à cause des véhicules électriques) et la titularisation de tous les intérimaires.

Les patrons, eux, ne proposent que des augmentations de 10 à 15 % et rejettent toutes les autres revendications.

Les syndiqués de UAW sont prêts à faire grève. « Cela a mis du temps. Cela fait un moment que j'attendais ça », nous explique Bill Bagwell, ouvrier chez General Motors depuis trente-huit ans, membre du « Local 174 » de UAW. Une augmentation de 46 % pourrait me permettre de vivre de mon travail ».

Lynda Jackson, secrétaire du « Local 7 » de UAW, explique : « Jamais je n'avais vu autant de personnes aussi engagées et enthousiastes pour la grève,

prêtes à montrer au monde ce que nous méritons. »

La presse capitaliste réclame à cor et à cri que Biden intervienne pour empêcher celle des cheminots fin 2022. Biden a répété « qu'il n'y aura pas de grève ». Mais cette fois-ci, ce ne sera peut-être pas si facile de l'empêcher. UAW est à ce jour un des rares syndicats à ne pas avoir accordé son soutien à Biden*. Sans aucun doute, les barons de l'automobile et leurs acolytes, qui craignent qu'une grève longue leur fasse perdre des millions de dollars, vont mettre une pression maximale sur Biden. ■

De notre correspondant, Alan Benjamin

* Aux États-Unis, les dirigeants du mouvement syndical soutiennent le Parti démocrate, sous prétexte que ce parti capitaliste serait un « moindre mal » face aux républicains.

Brèves

Niger

La multinationale française Orano (ex-Areva) qui pille l'uranium du Niger depuis 1968 a mis son usine nigérienne à l'arrêt. Rappelons que l'uranium du Niger fournit 15 % des besoins des centrales nucléaires françaises. Au Niger, 80 % des 25 millions d'habitants n'ont pas accès à l'électricité (97 % dans les campagnes).

RDC

Le 30 août, à Goma (République démocratique du Congo), une manifestation contre la présence des troupes des Nations unies a été réprimée dans le sang : quarante-huit manifestants ont été tués. La RDC est depuis trente ans le théâtre d'affrontements armés de milices et de forces armées étrangères, et du pillage de ses immenses ressources minières.

Nigéria

Après deux jours de grève d'avertissement les 5 et 6 septembre, la confédération syndicale Nigeria Labour Congress a appelé à suspendre la grève, se déclarant prête à appeler à une grève illimitée si le gouvernement ne répond pas aux revendications d'augmentation des salaires et de rétablissement de ses subventions publiques aux carburants.

Hommage à Ralph Schoenman

RALPH SCHOENMAN nous a quittés le 3 juillet à l'âge de 87 ans. Dans un hommage de ses proches et de ses camarades des États-Unis, de Palestine, de France, du Canada, de Turquie, etc., organisé par Mya Shone, sa camarade et compagne depuis plus de quarante ans, sa longue vie militante a été évoquée par onze orateurs, parmi lesquels Alan Benjamin, Daniel Gluckstein et François de Massot au nom du Comité d'organisation pour la reconstitution de la IV^e Internationale (CORQI).

Sa vie fut dédiée au combat contre son propre impérialisme. Adolescent, il s'était engagé pour la défense des droits civiques en pleine « chasse aux sorcières » maccarthyste. Il collabore avec le philosophe Bertrand Russell et participe à sa campagne pour le désarmement nucléaire (CND). Ralph fut le premier citoyen américain à rejoindre le Nord-Vietnam, d'où il témoignera sur l'horreur de la guerre impérialiste, devenant la cheville ouvrière d'un front uni de quatre-vingts organisations contre la guerre, puis du Tribunal Bertrand Russell sur les crimes de guerre. Il défend les prisonniers politiques aux États-Unis, dont Mumia Abu-Jamal, participe à la commission d'enquête sur l'assassinat de Kennedy...

Gagné, en 1963, au combat pour un seul État laïque et démocratique sur le territoire de la Palestine historique, dans



ses discussions avec le militant israélien Akiva Orr, il publie *L'Histoire cachée du sionisme*. En 1982, il est dans les camps de réfugiés du Liban après les massacres de Sabra et Chatila, puis l'un des initiateurs de l'appel international paru en 1988 dans le *New York Times* et *Ha'aretz* : « Arrêt de toute aide à l'apartheid israélien ».

Il était de tous les combats, comme celui pour la préservation du local historique de la section n° 10 du syndicat des dockers de la côte ouest, ILWU, quartier général de la grève insurrectionnelle de l'été 1934.

Proche de la IV^e Internationale, il rejette le ralliement au castrisme des dirigeants du SWP et deviendra l'un des fon-

dateurs, en 1991, de Socialist Organizer qui participera à la conférence de réclamation de la IV^e Internationale en 1993 avec Pierre Lambert.

C'est à cet engagement qu'il est resté fidèle jusqu'à sa mort. Comme l'a fort bien résumé Mya Shone, « Ralph n'est plus, mais son combat sera présent lors de la conférence internationale des 3, 4 et 5 novembre prochains, pour la reconstitution de la IV^e Internationale, pour le parti mondial de la révolution socialiste ».

Nous n'oublions pas Ralph et assurons notre camarade Mya Shone de toute notre affection. ■

Dominique Ferré

Aider le peuple ukrainien ?

C'est exiger un cessez-le-feu immédiat !

« Aider l'Ukraine »... Chefs d'État, ministres, dirigeants politiques de droite comme de « gauche » dans tous les pays de l'OTAN n'ont que ces mots là à la bouche. Il leur faut justifier les dizaines de milliards de dollars et d'euros d'aide militaire au gouvernement Zelensky pour prolonger la guerre. Mais qui a demandé leur avis aux travailleurs et aux jeunes ukrainiens ?

Livraisons d'armes à l'Ukraine

Quelle sera la prochaine étape ?



Obus américains livrés à l'Ukraine

À Kiev le 6 septembre, le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a annoncé une nouvelle aide de un milliard de dollars et des munitions à l'uranium appauvri. Un nouveau pas dans l'escalade des livraisons de l'OTAN, avec des armes toujours plus destructrices. Utilisées en Irak, en ex-Yougoslavie et en Syrie, ces munitions ont des conséquences désastreuses sur les populations civiles, car elles dispersent « des particules qui vont contaminer les sols et la chaîne alimentaire durablement, puisqu'il faut attendre 4,5 milliards d'années pour que la radioactivité de l'uranium appauvri soit divisée

par deux » (Reporterre, 7 septembre 2023). Alors, quelle sera la prochaine étape dans les livraisons d'armes de l'OTAN ? Selon *Le Canard enchaîné* : « Des documents budgétaires émanant de l'armée américaine (...) indiquent que les États-Unis agrandissent leur base nucléaire de Lakenheath, à une centaine de kilomètres de Londres (...). Le Pentagone se veut discret, mais, face aux menaces récurrentes du Kremlin de recourir aux armes nucléaires (...), les Américains se réservent la décision d'y recourir en dernier ressort » (6 septembre).

Nelly Marie

Document



Jeunes Ukrainiens arrêtés alors qu'ils tentaient d'échapper à la mobilisation

Qu'on lise ci-dessous les extraits d'un rapport sur la situation en Ukraine, réalisé par un groupe de militants ouvriers d'une grande ville proche des combats.

Fin août, les dirigeants de la région se sont empressés de « réjouir » la population en annonçant le renforcement de la mobilisation. « Il faut que la société comprenne que c'est toujours la guerre », a déclaré le commandant adjoint des forces armées.

Alors, on fait la chasse à tous ceux qui essayent d'y échapper. Dernière affaire en date : le bureau du procureur régional a indiqué qu'un citoyen qui avait ouvert un groupe sur le réseau social Telegram sera jugé en vertu des articles du Code pénal pour « obstruction aux activités des forces armées ukrainiennes ». Il risque une peine de prison importante. Pourtant, le citoyen en question n'est pas un partisan du défaitisme révolutionnaire ou du mot d'ordre « Paix entre les peuples, guerre aux gouvernements ! » Sur son groupe Telegram – qui avait des milliers d'abonnés –, on trouvait d'ailleurs des messages de soutien à l'armée ukrainienne, des messages anti-Russes et nationalistes. Mais son réseau social renseignait aussi ses abonnés pour qu'ils évitent les patrouilles qui interpellent les hommes dans la rue pour les envoyer au front.

Au front justement, l'avancée de l'armée russe dans la zone allant de Koupyansk à Kremenna semble aussi peu couronnée de succès que les tentatives ukrainiennes de percer vers la mer d'Azov. Côté ukrainien, un nombre croissant de

jeunes refusent d'aller combattre. Mais côté russe, le moral n'est pas au beau fixe non plus. Le 9 août a été révélée l'existence d'une cave dans le village de Zaitsevo (région de Louhansk) où étaient parqués des soldats russes survivants de l'unité « Storm ». On les envoi sur des champs de mines dans des assauts incessants, parfois sans armes. « Sur cent soldats de notre unité, nous ne sommes que vingt survivants », raconte l'un d'eux dans un enregistrement. « Ceux qui refusaient de monter au combat, l'officier leur tirait personnellement une balle dans les jambes. »

Tant côté ukrainien que côté russe, on rencontre de plus en plus de soldats qui comprennent instinctivement qu'ils ne sont que de la chair à canon. Ces soldats finiront-ils par rallier des positions anti-guerre ? Ce n'est pas encore certain. Ce qui est certain, c'est que si les choses continuent comme ça, il n'y aura bientôt plus un seul soldat vivant pour être envoyé dans de nouvelles offensives, d'un côté comme de l'autre. Quand les travailleurs ukrainiens, épuisés et affaiblis, pourront-ils enfin souffler ? Et à quoi auront servi toutes ces rivières de sang ?

Ils ont raison, ces militants d'Ukraine : quand les travailleurs ukrainiens et russes pourront-ils enfin souffler ?

La véritable aide au peuple ukrainien et au peuple russe, c'est de combattre pour le cessez-le-feu immédiat, et non pour l'envoi d'armes qui ne fait que prolonger le bain de sang.

Macron, petit chef de guerre

SELON MACRON, il ne pourra « pas y avoir le drapeau russe aux Jeux Olympiques » à Paris parce que la Russie n'a « pas sa place à un moment où elle a commis des crimes de guerre » (L'Équipe, 6 septembre). La déclaration ne fait que confirmer une chose : le gouvernement Macron est bien en guerre contre la Russie.

Le 3 septembre, Macron avait « réitéré (sa) détermination à continuer de soutenir l'Ukraine sur les plans militaire, industriel et économique dans la durée ». Rappelons que les 6 milliards d'euros d'aide militaire au gouvernement Zelensky ne sont pas

compris dans les 413 milliards d'euros de la loi de programmation militaire 2024-2030. Des sommes considérables volées aux services publics pour alimenter la guerre.

Qu'est-ce qui donne à Macron une telle assurance ? Après sa rencontre du 30 août avec les représentants de tous les partis, Macron s'est félicité que tous, de droite à « gauche », ont exprimé un « soutien unanime à l'Ukraine ». Traduction : que tous ont exprimé un soutien à la politique de guerre de Macron.

D. F.

Allemagne 10 000 militants syndicaux contre l'union sacrée



Logo sur l'appel des militants syndicaux

« **S**YNDICALISTES CONTRE LA GUERRE, le militarisme et l'union sacrée. À tous les syndiqués, et particulièrement aux délégués au congrès national de Ver.di : dites non ! » Cet appel a été signé par 10 000 militants syndicaux, exprimant la profonde opposition à la guerre de la classe ouvrière allemande. Le texte s'adresse aux délégués du congrès du syndicat Ver.di (2,5 millions de syndiqués dans les services publics) qui s'ouvre le 17 septembre. La direction de Ver.di s'apprête à emboîter le pas à la direction de la confédération syndicale DGB qui soutient la politique de guerre du gouvernement du social-démocrate Scholz.

L'appel affirme : « La direction confédérale s'est prononcée, en violation de nos statuts, pour les livraisons d'armes et le surarmement (...). C'est une soumission totale à la logique militariste et l'exact opposé de notre conviction élémentaire comme syndicalistes (...). Délégués au congrès de Ver.di : DITES NON ! Ne levez pas la main en faveur de l'union du mouvement syndical avec le cours militariste (du gouvernement). Nous n'avons pas oublié ce qui s'est passé en 1914. Les directions syndicales de toute l'Europe ont rompu tous leurs engagements antérieurs et envoyé les syndiqués à la guerre, prétendant contre le despotisme du tsar de Russie, mais en réalité pour les profits de Krupp et Thyssen (les grands capitalistes allemands - ndlr) (...). Notre

avenir n'est pas aux côtés du gouvernement allemand ou de tout autre fauteur de guerre. Notre avenir est aux côtés des travailleurs qui combattent en Italie, en Grèce, contre les livraisons d'armes, aux côtés des travailleurs de France, de Grande-Bretagne et du monde qui refusent de payer le prix de la guerre. Nous sommes solidaires avec les travailleurs, objecteurs de conscience, déserteurs et réfugiés d'Ukraine, de Russie, de Biélorussie et du monde ! Rompons la "paix sociale" avec ceux qui nous gouvernent : nous ne payerons pas pour vos guerres ! Baissez les armes, augmentez les salaires ! »

De nos correspondants de la Freie Plattform für Arbeiterpolitik (Tribune libre pour une politique ouvrière)

Russie La cible du régime : le mouvement ouvrier

LE JEUNE MILITANT ANARCHISTE Azat Miftakhov sera resté moins de cinq minutes en « liberté ». Il était en prison depuis 2019 à l'issue d'un procès fabriqué de toutes pièces. Humiliations, mise à l'isolement et tortures ne l'ayant pas brisé, les autorités russes l'avaient inscrit, fin août, sur la « liste des terroristes et des extrémistes » afin d'avoir un prétexte pour pouvoir l'arrêter dès sa sortie de prison. À peine sorti le 4 septembre, il a été arrêté par des hommes cagoulés du FSB (Service fédéral de sécurité) surgis d'une camionnette immatriculée en Tchétchénie. Un tribunal de la ville de Kirov a décrété sa mise en détention jusqu'au 3 novembre. Il sera jugé pour « apologie du terrorisme » sur la base de prétendus « témoignages » extorqués à trois prisonniers. « Je remercie tous ceux qui m'ont soutenu. Votre solidarité m'aide à tenir. Je suis certain que la Russie connaîtra un avenir meilleur », a-t-il pu déclarer au tribunal.

L'accusation de « terrorisme » est désormais systématiquement utilisée par le régime policier du Kremlin pour réprimer tous ceux qui se revendiquent du combat contre la guerre et l'exploitation. Le sociologue et militant de gauche Boris Kagarlitsky a lui aussi été inclus dans la « liste des terroristes et extrémistes » après son arrestation le 25 juillet. Le comité international* constitué pour sa libération appelle à se mobiliser le 16 septembre.

Le 5 septembre, la Procuration générale a caractérisé la Fédération internationale des travailleurs des transports (ITF) d'« organisation indésirable » sur le territoire de la Fédération de Russie. Or, pas moins de sept organisations syndicales indépendantes en Russie sont affiliées à l'ITF. Parmi lesquelles le Syndicat des marins RPSM, dont le président, Youri Soukhoroukov, explique : « Pas moins de 198 000 marins russes sont employés dans

l'industrie du transport maritime, et la plupart bénéficient de conventions collectives négociées par l'ITF. Chaque marin russe - j'insiste, chaque marin - sait ce qu'est l'ITF. C'est souvent la seule instance à laquelle un marin peut s'adresser et obtenir une aide réelle. Qu'il s'agisse de salaires impayés ou de défense juridique de leurs droits. »

Il n'y a aucun hasard au fait que le régime des oligarques, englué dans sa guerre en Ukraine, frappe le mouvement ouvrier. Selon les statistiques officielles, un tiers du budget de l'État depuis le début de l'année a été englouti par le budget de guerre. Mais, de l'autre côté, des « experts » s'inquiètent de ce que « l'Extrême-Orient, la Sibérie, l'Oural et les régions septentrionales seront les premières à souffrir de l'augmentation significative du prix du pain » (NGS.ru, 4 septembre). Pour les deux millions d'habitants de l'agglomération sibérienne de Novosibirsk, il a déjà augmenté de 10 %, tandis que les salaires stagnent. ■

Avec nos correspondants

* Auquel des représentants du POID en France ont adhéré.



Azat Miftakhov à son procès

Corée du Sud 200 000 enseignants à Séoul contre la déréglementation



DEUX CENT MILLE ENSEIGNANTS vêtus de noir et venus de tout le pays se sont rassemblés samedi 2 septembre à Séoul, devant l'Assemblée nationale, pour rendre hommage à leurs collègues qui, poussés à bout par leurs conditions de travail, se sont suicidés. En juillet, Lee Min-so, une institutrice de 23 ans en école élémentaire à Séoul, s'est donné la mort, « dépassée par la folie du travail », selon la lettre d'adieu qu'elle a laissée. Cette tragédie a été suivie de deux autres suicides d'enseignants fin août dans les villes de Goyang et de Gunsan. Lundi 4 septembre, une grève massive, appelée « Journée de mise à l'arrêt de l'éducation publique », a été suivie, malgré les menaces du ministère de l'Éducation nationale de licencier les enseignants absents ce jour-là et de punir les directeurs d'école qui accepteraient que des enseignants déposent un arrêt maladie ou un jour de congé. Le congrès du syndicat des enseignants (KTU), réuni fin juin, dénonçait la politique de suppression de postes du gouvernement Yoon, dans un contexte où la privatisation et la déréglementation de leurs conditions de travail mettent les enseignants sous pression de leur hiérarchie et les livrent au harcèlement de certains parents d'élèves. Ainsi, au nom d'une loi de 2014, un enseignant peut être suspendu sur la simple base d'une plainte d'un parent ou d'un élève. ■

J. A.

Afghanistan Août 2021-août 2023 : un triste anniversaire

Le Mouvement spontané des femmes afghanes nous fait parvenir son communiqué à l'occasion de la date anniversaire du rétablissement par l'administration Biden, il y a deux ans, des talibans au pouvoir.

« Par un accord entre les États-Unis et les talibans signé à Doha (Qatar) en février 2020, il a été conclu que l'Émirat islamique des talibans remplacerait le gouvernement fantoche d'Ashraf Ghani (qui régnait à la fin des vingt années d'occupation du pays par l'OTAN - ndlr).

Ces deux dernières années, le peuple, et particulièrement les femmes d'Afghanistan, ont perdu leur pain et leur liberté, ainsi que l'accès à l'instruction et aux services sociaux. Les talibans, sous le regard impassible de la "communauté internationale", ont privé les femmes afghanes de leurs droits humains et sociaux les plus basiques et les ont exclues de la société. Les talibans ont répondu aux manifestations de femmes par des tirs à balles réelles, arrêtant, torturant et assassinant les manifestantes. »

Dans ces conditions extrêmement difficiles, les militantes du Mouvement spontané des femmes afghanes poursuivent leur combat pour que la « communauté internationale » cesse de soutenir le régime sanguinaire de Kaboul, car « la majorité des gouvernements occidentaux ont des relations officielles et secrètes avec les talibans, et déroulent le tapis rouge à leurs délégations à Oslo, Doha, Dubaï et Istanbul ». Se prononçant pour le renversement de ce régime, le Mouvement spontané des femmes afghanes a pris position « pour l'établissement d'un gouvernement démocratique et laïque par des élections justes et transparentes ».

Le Comité international de défense des femmes afghanes, répondant à la proposition du Mouvement spontané des femmes afghanes, appelle les femmes, les militantes et militants politiques, syndicaux, démocratiques de toutes tendances à préparer, le 7 octobre prochain, des piquets et rassemblements pour exiger des gouvernements des grandes puissances l'accueil immédiat des militantes afghanes persécutées et menacées de mort par les talibans. ■

Faites connaître les actions du Comité international et préparez les rassemblements du 7 octobre sur le site Internet :

<https://defendafghanwomen.org/>



Tentant un « accord de paix pour l'Afghanistan », l'Oncle Sam dit au taliban : « Nous serons bons si vous êtes bons ! » Dessin de McKay dans le journal canadien Hamilton Spectator.

Point de vue

À propos du baccalauréat

LES JEUNES de la FJR ont raison de revendiquer le retour au baccalauréat comme premier grade universitaire, gravement remis en cause par les gouvernements successifs, et en particulier par le ministre Blanquer. Être titulaire de ce grade signifiait le droit de poursuivre des études à l'Université, quel que soit le bac obtenu. Un titulaire de l'ex-bac A (littéraire) pouvait poursuivre des études de médecine ; un titulaire de l'ex-bac C (sciences exactes) pouvait poursuivre des études littéraires. C'était un droit : le droit aux études. Mais ce droit était limité par les capacités d'accueil des universités. Il aurait fallu, pour qu'il soit respecté, créer des locaux, recruter des enseignants... c'est-à-dire planifier. Mais, comme pour les services publics, les hôpitaux... ce ne fut pas le cas. Au contraire, le bac, clé de voûte de tout le système scolaire en France, a été la cible de tous les gouvernements de la V^e République, qui ne sont pas parvenus à le remettre totalement en cause vu la résistance des enseignants, des lycéens et des étudiants et de leurs syndicats. ■

I. B.

LE CAPITALISME

Un système qui a fait son temps

Faut-il craindre l'intelligence artificielle ?

DANS *The Organizer** (août 2023) : les autorités démocrates de San Francisco (Californie) viennent d'autoriser deux robots-taxis sans conducteur fonctionnant par l'intelligence artificielle (IA) et appartenant à l'entreprise Waymo and Cruise, filiale de Google et General Motors. Cinq autres opérateurs vont suivre, avec leurs taxis, véhicules de livraison, bus, balayeuses de rue... tous sans conducteur ! Une aubaine pour les patrons, qui réduisent brutalement le « coût du travail ». Selon *The Organizer*, des dizaines de milliers d'emplois sont menacés. Et tant pis pour la sécurité routière : lors des tests, les véhicules de Waymo and Cruise se sont arrêtés soixante-douze fois de façon inopinée, les passagers ayant dû être secourus. Ils ont fait obstacle à cinquante-cinq reprises au passage de véhicules de pompiers, de police et d'ambulances, au point que la cheffe des pompiers, Jeanine Nicholson, a mis en garde contre une possible « catastrophe ». Au même moment, la grève massive des scénaristes et des acteurs d'Hollywood revendique la protection des travailleurs face aux destructions d'emplois par l'IA. Comme l'écrit *The Organizer* : « Dans une économie planifiée, où les travailleurs et la société tout entière disposeraient des fruits de leur travail, il n'y aurait aucune raison de craindre une technologie nouvelle comme l'IA. Mais dans le cadre de la société d'exploitation régie par la loi du profit, il est légitime que les syndicats ouvriers exigent des protections strictes contre cette nouvelle technologie. » ■

J. A.

À propos de la loi « anti-squat »

Alors que les charges s'alourdissent toujours plus dramatiquement sur le dos des travailleurs (augmentation de l'électricité de 10 % au 1^{er} août dernier, de même que le prix du m³ d'eau, etc.) et qu'ils ne parviennent plus à faire face au paiement de leurs loyers, le Conseil constitutionnel a validé l'essentiel du projet de loi Macron contre les locataires. Cette loi, sous couvert de lutte contre les squatters, facilite les expulsions en autorisant dans les contrats de bail une « clause de résiliation de plein droit » en cas de loyers impayés. Selon les associations, l'application de ces dispositions va multiplier par deux le nombre de sans domicile fixe (SDF).

Lors de l'examen du texte, le ministre du Logement, Olivier Klein, a lui-même reconnu qu'il y avait « un risque de bombe sociale »...

C. H., Paris (75)

Rentrée et propagande

Des collègues directrices d'école maternelle (chargées de classe) ont reçu lors de la première journée de classe un document du ministère dressant un tableau idyllique de la rentrée, à distribuer aux familles : moins d'élèves par classe, des professeurs mieux rémunérés, égalité des chances... La colère des collègues a été immédiate. Voici quelques réactions à chaud :

« Le pompon... quand tu sais dans quelles conditions on travaille, manque d'AESH*, classes surchargées, et j'en passe... et que tu dois distribuer aux parents un document tout frais pondu disant combien le gouvernement nous chouchoute... Moi, je ne transmettrai pas ce document. »

« Je ne pense pas transmettre ce document. »

« C'est un véritable manque de respect aux enseignants, mépris total ! »

L. G., Caux (34)

* Accompagnant des élèves en situation de handicap.

Lecteurs, à vos plumes !



Les courriers des lecteurs engagent leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la rédaction.

En lisant un article sur le coup d'État au Niger...

... j'ai été interpellée par ces paroles de la junte : « Nous ne voulons plus exporter des graines de sésame mais nous voulons exporter de l'huile de sésame. » Elles reflètent bien la situation de nombre de pays africains. Après les indépendances des années 1960, en 1975, les accords ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) entre les pays africains dits indépendants et l'Union européenne (UE) ont été signés, accords toujours d'actualité, même si réajustés (au profit de l'UE). Que permettent ces accords aux pays africains ? Juste de vendre des matières premières à l'UE. Mais surtout pas de construire des usines pour transformer sur place les matières premières pour les vendre ensuite à l'UE et ailleurs ! Ces pays ne peuvent même pas survivre tandis que les capitalistes des entreprises européennes s'enrichissent grâce au faible coût d'achat et à la plus-value de transformation. Les pays africains de la Françafrique disent « stop », veulent profiter d'une réelle indépendance (politique et économique), développer leur économie, jouir de la plus-value gagnée sur la transformation de leurs matières premières, permettre de vrais emplois à leur population.

Aminata, Marseille (13)

Paul* est originaire du Sénégal. Il vit et travaille en France depuis plus de quinze ans

Il a découvert *La Tribune des travailleurs* à l'occasion d'une fête de famille.

Lorsqu'il revient de ses vacances, on lui propose de se réabonner. On lui remet les deux premiers numéros qui ont suivi les événements au Niger.

« Certains disent : en France, on ne peut pas accueillir tous les migrants... En revanche, en France on peut bien accueillir l'uranium, l'or, la bauxite, le fer, le zirconium, le gaz naturel qui viennent du continent africain !

Le drapeau français a été brûlé par les Nigériens. Ce n'est pas contre le peuple français, c'est pour dire dehors à l'exploitation occidentale en Afrique... Le drapeau français est le plus répandu... Ce qui a conduit à ce que le Niger, pays très riche, se trouve être le deuxième pays le plus pauvre au monde ! »

Au terme de l'échange, Paul se réabonne.

G. P., Saint-Jean-la-Vêtre (42)

* Le prénom a été changé.

Parcoursup et l'armée

Une amie secrétaire médicale m'a parlé des difficultés de son fils de 17 ans, en terminale, à se trouver une orientation : « Il ne sait pas quoi faire après le bac. Mais hier, il est rentré du lycée en me disant : à l'armée, ils ont des formations intéressantes, je vais peut-être faire ça. Ça ne me plaît pas, mais c'est mieux que rien. » « D'un côté, la perspective de Parcoursup, les difficultés à trouver une formation satisfaisante, de l'autre, open bar à l'armée, qui recrute directement dans les lycées. Voilà l'avenir qu'ils réservent à nos enfants, je suis écœurée. »

P. R., Saint-Gildas-de-Rhuys (56)

Bonnes nouvelles pour les caisses de l'État

53 milliards de plus dans les caisses de l'État l'année dernière. Cette « manne supplémentaire » vient essentiellement de la TVA : 30 milliards de plus. Comment cela s'explique-t-il ? Eh bien, grâce à l'inflation ! La hausse de tous les produits a permis, avec une TVA à 20 %, de bien augmenter les rentrées d'argent. 30 milliards ponctionnés sur le dos de la population qui souffre. Et le gouvernement voudrait nous faire croire qu'il lutte contre l'inflation ! Eh bien non, il n'a aucun intérêt à le faire, il nous fait ainsi les poches plus facilement.

R. C., Brest (29)

CINÉMA

L'opération drapeau

Alam
Un film de Firas Khoury,
réalisateur palestinien

Par Odile Minary



Le film met en avant la jeunesse palestinienne et sa place dans cette société

Ce drapeau est le symbole de celui qui opprime, alors que le drapeau palestinien est interdit.

L'arrivée au lycée d'une jeune fille, politisée et engagée, entraîne les garçons dans une action qui s'annonce dangereuse. Tamer, pourtant timide, peureux et non politisé, la suit car il veut lui plaire.

Ils décident donc une opération « drapeau » à l'occasion de la célébration, par les Israéliens, de la création de l'État d'Israël en 1948 et, pour les Palestiniens, de la Nakba : hisser le drapeau palestinien au-dessus de leur lycée à la place du drapeau israélien. Un simple morceau de tissu pour une victoire symbolique qui veut signifier qu'ils sont là !

Le film met en avant la jeunesse palestinienne et sa place dans cette société. Au fur et à mesure de la préparation du projet « drapeau », Tamer s'éveille à une conscience politique et militante.

Sur le site AlloCiné, Firas Khoury explique qu'il a mis une dizaine d'années à réunir l'argent pour financer son film en raison du parti pris narratif. « *Les fonds européens de financement se basent sur les politiques étrangères de leurs pays pour qui les événements de 1948 ne correspondent pas au début de l'occupation israélienne en Palestine, mais à l'indépendance d'Israël.* »

Firas Khoury assume qu'il s'agit d'un film militant. Il a reçu de nombreux prix dans des festivals. ■

* « Catastrophe » en arabe. L'État d'Israël a été fondé en 1948 sur la base de l'expulsion de 850 000 Palestiniens de leurs villes et de leurs villages.

À LIRE

Franz Kafka ne veut pas mourir, un roman de Laurent Seksik

« **T**UEZ-MOI, sinon vous êtes un assassin » : ce sont les dernières paroles de Franz Kafka en 1924 à son ami Robert Klopstock, étudiant en médecine, à qui il réclame une dose létale de morphine. Franz Kafka, atteint de tuberculose laryngée et souffrant le martyr, est hospitalisé à Kierling en Autriche. À son chevet, sa compagne, Dora Diamant, le veille et Otlla, sœur très proche de Franz Kafka, attend de ses nouvelles à Prague.

Le roman est construit autour de ces trois personnages : Dora, Otlla et Robert alternent leurs voix pour raconter leurs liens avec Kafka, profondément marqués par la personnalité de ce dernier et par son œuvre.

Otlla, la jeune sœur devient la confidente et complice de son frère. Malgré l'opposition de leur père, elle lui trouve un refuge dans les années 1917-1918 afin qu'il puisse écrire. Otlla et ses sœurs seront déportées en 1942, Otlla accompagne volontairement des enfants déportés jusqu'à Auschwitz où elle sera assassinée avec eux.

Robert rencontre Franz lors d'un séjour au sanatorium, lui aussi atteint de tuberculose, mais dont il réussira à guérir. Il est étudiant en médecine, mais rêve de devenir écrivain. Fasciné par Franz, il lui présente ses écrits. Ainsi se noue une très forte amitié. Robert est juif athée et sera contraint de s'exiler aux États-Unis pour fuir le III^e Reich en compagnie de Klaus Mann (fils de l'écrivain Thomas Mann et écrivain lui aussi). Il deviendra un éminent professeur en médecine spécialisé dans les maladies respiratoires.

Dora Diamant, également juive, est la dernière compagne de Franz. Elle ne parviendra jamais à faire le deuil de ce dernier. Elle mettra tout en œuvre avec Max Brod (écrivain, journaliste, ami puis éditeur de Kafka) pour préserver ses écrits malgré les dernières volontés de ce dernier : les considérant comme inachevés, il voulait leur destruction après son décès. Dora est communiste et, pour fuir les persécutions nazies, elle est persuadée qu'elle sera accueillie à bras ouverts en URSS. Après avoir été reconnue comme une militante communiste active à Berlin, elle sera

poursuivie par la bureaucratie stalinienne et subira des interrogatoires répétés et violents, étant accusée de sympathies trotskystes. De plus, Franz Kafka était considéré par la bureaucratie comme écrivain révisionniste petit-bourgeois. Dora parvient à s'échapper d'URSS, elle survit à la persécution nazie et stalinienne. Après avoir réussi à entrer en Angleterre, elle sera exilée sur ordre du gouvernement anglais, estimant qu'il ne pouvait accueillir tous les juifs cherchant à fuir les nazis, sur une île de la mer d'Irlande.

Le style de Laurent Seksik, tout en finesse, ressuscite Kafka, son œuvre et ses proches.

Un roman prenant et éblouissant qui donne envie de lire ou relire les textes de cet écrivain. ■

Martine Quenton

Gallimard,
352 pages,
21,50 euros.



Les Carnets de Max Liebermann

Saison 3, épisode 2/3,
Le Dieu des ombres
Dimanche 17 septembre,
21 h 10, France 3



INSPIRÉS de la série d'aventures policières de Frank Tallis, psychologue clinicien anglais de la seconde moitié du XX^e siècle, les épisodes en question nous offrent un très intéressant retour à Vienne dans les années 1900. Adeptes de Freud, Max, médecin et étudiant, offre ses services à la police, en la personne de Oskar Rheinhardt, pour résoudre des affaires criminelles où, on s'en doute, la psychologie joue un très grand rôle. Élégant, fin, Max évolue dans des décors de très jolie facture. Les costumes, les éclairages, les situations se conjuguent pour nous attirer dans un dédale très agréable de situations bien menées. Les acteurs sont convaincants, et tout cela se suit avec un plaisir sans faille.

Dans cet épisode, le capitaine Steiner, ex-militaire en garnison à Pékin du temps de la célèbre révolte des Boxers, semble atteint de paranoïa. Il est découvert mort, et cela apparaît comme un suicide. Trop simple pour nos deux héros qui, en même temps, se trouvent confrontés à d'expliquables cambriolages où rien de valeur n'est subtilisé. Les deux événements ont-ils un lien ? ■

Didier Prat

C'ÉTAIT IL Y A 10 ANS

Entre mémoire et histoire

Un commissaire prescrit à la France de « rétablir la compétitivité »

EN CE VENDREDI 13 septembre 2013, un commissaire européen déclare que la France « va dans la bonne direction en matière de réformes » et ajoute qu'il « reste beaucoup à faire pour rétablir la compétitivité ».

Ce haut fonctionnaire parle de compétitivité pour signifier qu'en France les travailleurs sont moins bien exploités qu'ailleurs dans le monde. Leur productivité laisse à désirer.

En 1974, une étude de l'Insee relevait que « la quantité de biens et services produite en moyenne en une heure de travail humain a été multipliée par 3,1 entre 1949 et 1974 ». Il s'agit bien de la productivité, gage de compétitivité pour les patrons.

Hélas, en 2017, un expert financier s'inquiétait d'un « ralentissement de la productivité du travail ». De quoi alerter Bruxelles pour obtenir un redressement. ■

Fabrice Toscan

Correspondance du Maroc

« Si on avait des routes, des hôpitaux, etc., il n'y aurait pas autant de victimes »



La commune rurale de Tizi N'Test dans la province de Taroudant

UN FORT TREMBLEMENT DE TERRE a frappé le centre du pays, dont l'épicentre se situait à 70 kilomètres au sud de Marrakech, le 8 septembre vers 23 heures, d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter.

Il a été ressenti dans la moitié du pays et a tué plus de 2 100 personnes*, tandis que des milliers d'autres étaient prisonnières des décombres, notamment au sud de Marrakech.

Médias et réseaux sociaux ont publié les images horribles des décombres et des conséquences du tremblement de terre à Marrakech, où devait avoir lieu début octobre une réunion de la Banque mondiale et du FMI. Dans toute la région retentissent les appels à l'aide pour sauver les survivants des décombres et évacuer les cadavres.

C'est le Maroc « inutile » qui est frappé. Celui qui souffre de l'absence d'infrastructures élémentaires : routes, électricité, eau potable, hôpitaux, logistique... dans des communes rurales où les Marocains et les Marocains sont régulièrement victimes des inondations qui coupent littéralement la région du reste de pays.

Les secouristes et les citoyens des villages voisins n'ont tout simplement pas été en mesure d'avoir accès à des localités entières, comme Talat N'Yaâqoub et d'autres douars... faute de routes et de pistes accessibles. « Si on avait des routes, des hôpitaux, etc., il n'y aurait pas autant de victimes », affirme un jeune originaire de la région.

Abandonnés par les autorités, les habitants de ces localités ont construit leurs foyers avec ce qu'ils trouvent, souvent de la terre cuite, sans respect des normes de construction. Les autorités tolèrent ce

non-respect des normes afin que la population ne revendique pas son dû : infrastructures vitales (routes, hôpitaux, accès à l'électricité et à l'eau potable), emplois, indemnités chômage.

La population ne demande ni la charité ni l'aide du FMI

La Lettre ouvrière et d'information, éditée par des militants combattant pour un parti ouvrier indépendant et pour l'Internationale ouvrière, présente ses sincères condoléances aux familles des victimes et à tout le peuple marocain.

Dès le 9 septembre, sans attendre le signal du gouvernement, la population, du nord au sud et d'est en ouest du pays, a constitué des comités de sauvetage pour acheminer l'aide aux sinistrés.

Cette catastrophe accuse une nouvelle fois le paiement de la dette externe, les

privatisations et l'augmentation du budget d'armement au détriment des services publics. Elle accuse la régionalisation qui oppose les régions « utiles » pour les multinationales étrangères et les régions « inutiles » réservées aux Marocains. Elle accuse la politique dite de nouveau modèle de développement dont le gouvernement nous rebat les oreilles.

La population ne demande ni la charité ni l'aide du FMI et des institutions impérialistes. Elle a besoin d'un véritable gouvernement au service de la nation, qui osera refuser le paiement de la dette qui nous étouffe et pille nos ressources, qui osera abroger toutes les privatisations et renationaliser les services publics et les entreprises nationales privatisées.

Vive la solidarité ouvrière !

Correspondants, le 10 septembre 2023

* À la date du 12 septembre, on comptabilisait près de 3 000 morts et 300 000 sans-abri.



La protection civile à l'œuvre à Talat N'Yaâqoub, au plus près de l'épicentre du séisme

la diffusion
de la Tribune des travailleurs

Parmi les acheteurs du numéro 405 de La Tribune des travailleurs, qui titrait : « La pauvreté ? C'est le gouvernement qui l'organise ! », vous avez été nombreux à vous reconnaître.

Pour cette mère de trois enfants à Bagnole : « On est toujours à découvert à la fin du mois. » À Vigneux (Essonne), une aide-soignante est, elle, « obligée de faire des heures de ménage en plus de mon travail pour élever mon fils ». À Condom (Gers), une dame qui a travaillé en Ehpad, indique : « Mes collègues me racontent le manque de personnel, la mauvaise prise en charge des résidents. » À Liévin (Pas-de-Calais), un retraité d'EDF propose, face à l'explosion des prix de l'énergie, de « renationaliser EDF ». Un aide-soignant de Lille (Nord) témoigne : « Aux urgences, ils ont supprimé quatorze lits et ont mis des agents de sécurité pour "calmer" les patients. » À Trappes (Yvelines), une mère de famille dénonce l'emploi, dans les crèches privées, de « stagiaires sans formation, pour faire des économies ». À Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), un signataire contre le doublement des franchises médicales réagit aux milliards d'euros de dépenses militaires : « Il faut qu'elle s'arrête, cette guerre ! Avec toutes les augmentations, il faudrait encore payer nos médicaments, ça n'en finit pas. » Alors, les perspectives proposées par ce journal qui combat pour rompre avec Macron provoquent les discussions. À Paris, un travailleur s'interroge : « Ok pour "Dehors Macron !", je signe, mais comment faire ? Il n'a pas cédé malgré toutes les manifestations. Et la gauche est divisée ! » Même interrogation à Montreuil (Seine-Saint-Denis), parmi les 16 acheteurs du journal sur un marché : « Vous croyez qu'une signature suffira pour les arrêter ? » Une signature... non, mais des dizaines de milliers qui se groupent pour dire « Dehors Macron ! », cela change tout. D'ailleurs, à Brest (Finistère), un passant peste : « Pourquoi vont-ils tous (les dirigeants des partis de gauche - ndlr) chez Macron après ces cinq mois de grèves ? Il n'y a rien à attendre ! » « On n'était pas pauvres avec deux Smic. Maintenant, on est pauvre le 10 du mois », constate pour sa part une travailleuse de Champigny (Val-de-Marne). Avec son mari, ils ont « sifflé Macron pendant le match. On a fait la grève contre la réforme des retraites, ce n'est pas pour aller dîner avec lui. » Avis partagé par un militant du PCF de Malakoff (Hauts-de-Seine) : « Ce n'est vraiment pas la solution. Macron n'en a rien à f... de nous. » À Nanterre, un travailleur feuillette le journal : « Je vais vous le prendre : ce genre de journal qui parle de nous m'intéresse, ça change des grands journaux... qui appartiennent à des capitalistes. »

Bulletin d'abonnement

Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville :

Email (obligatoire pour une formule numérique) :

Formules	Tarifs	
	Papier ou numérique	Papier et numérique
Chômeurs, allocataires du RSA, lycéens et étudiants	5 € (5 numéros)	
«Découverte» 5 numéros	7,50 €	8 €
7 numéros	10 €	11 €
15 numéros	22 €	23 €
6 mois	36 €	38 €
Un an	70 €	74 €
Pli clos un an	120 €	124 €
Prélèvement mensuel automatique (papier et numérique)	6,50 € par mois ou 10 € pour les plis clos	

Je choisis la formule

- Papier
- Numérique
- Papier et numérique

Je choisis la formule par prélèvement N° ICS : FR44ZZ807AA5

Les prélèvements seront effectués le 10 de chaque mois.

Important : dater et signer le mandat ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire.

Mandat : En signant ce formulaire, vous autorisez La Tribune des travailleurs, à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions de La Tribune des travailleurs. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Date :
Signature (obligatoire) :

Cadre réservé à l'administration du journal

Je soutiens
La Tribune
des travailleurs

Je verse

euros

Hebdomadaire du Parti ouvrier indépendant démocratique, tribune libre de la lutte des classes, pour l'Internationale ouvrière

L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) La Tribune des travailleurs

Directeur de publication : Daniel Gluckstein

Administration/rédaction : La Tribune des travailleurs, BP 27 - 93101 Montreuil Cedex

Administration : administration@latribunedesttravailleurs.fr
Rédaction : redaction@latribunedesttravailleurs.fr

Site : latribunedesttravailleurs.fr

Imprimerie : RAS, Villiers-le-Bel

Tirage : 9 800 exemplaires

ISSN : 2430-5227

CPPAP : 0927 C 92824